

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

7 May 1990

Doc. 6210

PROGRESS REPORT
of the Bureau of the Assembly
and the Standing Committee¹
(29 January-7 May 1990)
Rapporteur : Mr REDDEMANN

I. Introduction

1. The Assembly held the fourth part of its 41st Ordinary Session from 29 January to 2 February 1990 in Strasbourg. During the part-session the Bureau met on 2 February, meeting again on 21 March 1990 in Paris and on 7 May 1990 in Strasbourg.

2. The Standing Committee met on 21 March 1990 in Paris.

*II. Preparation of the first part
of the 42nd Ordinary Session*

a. Agenda and order of business

3. On 21 March 1990, the Standing Committee adopted the agenda and approved the draft order of business of the first part of the Assembly's 42nd Ordinary Session (7-11 May 1990), on the proposal of the Bureau. It also instructed the Bureau to make the necessary changes. The Bureau updated the order of business at its meeting on 7 May 1990.

b. Organisation of debates

4. All the debates will be organised in accordance with Rule 34 of the Rules of Procedure, with the same arrangements as for the fourth part of the Assembly's 41st Ordinary Session (29 January-2 February 1990), modified by the Bureau on 21 March 1990 (see pages 128 to 132 of the Rules of Procedure of the Assembly): definite length for debates, with discussion closing at the time agreed, whether or not the list of speakers has been exhausted; members down to speak and present but unable to speak being allowed to submit their speeches in writing for publication in the official report; unless otherwise agreed by the Bureau of the Assembly, amendments must be tabled twenty-four hours before the start of the debate.

¹. See the previous progress report (Doc. 6169).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

7 mai 1990

Doc. 6210

RAPPORT D'ACTIVITÉ
du Bureau de l'Assemblée
et de la Commission Permanente¹
(29 janvier 1990-7 mai 1990)
Rapporteur : M. REDDEMANN

I. Introduction

1. L'Assemblée a tenu la quatrième partie de sa 41^e Session ordinaire du 29 janvier au 2 février 1990 à Strasbourg. Au cours de cette partie de session, le Bureau s'est réuni le 2 février. Il s'est ensuite réuni le 21 mars 1990 à Paris et le 7 mai 1990 à Strasbourg.

2. La Commission Permanente s'est réunie le 21 mars 1990 à Paris.

*II. Préparation de la première partie
de la 42^e Session ordinaire*

a. Ordre du jour et calendrier

3. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente a, sur proposition du Bureau, adopté l'ordre du jour et approuvé le projet de calendrier de la première partie de la 42^e Session ordinaire de l'Assemblée (7-11 mai 1990). En même temps, elle a chargé le Bureau d'effectuer les modifications nécessaires. Le Bureau a procédé à des mises à jour à l'occasion de sa réunion du 7 mai 1990.

b. Organisation des débats

4. Tous les débats seront organisés conformément à l'article 34 du Règlement, selon les mêmes modalités qu'au cours de la quatrième partie de la 41^e Session ordinaire de l'Assemblée (29 janvier-2 février 1990), modifiées par le Bureau le 21 mars 1990 (voir p. 129 à 133 du Règlement de l'Assemblée): fixation d'une durée déterminée pour les débats et clôture de la discussion à l'heure ainsi convenue, que la liste des orateurs soit épuisée ou non, les membres inscrits et présents qui n'ont pu prendre la parole étant autorisés à déposer leurs interventions par écrit pour publication au compte rendu; sauf dérogation accordée par le Bureau de l'Assemblée, les amendements doivent être déposés vingt-quatre heures avant l'ouverture du débat.

¹. Voir le précédent rapport d'activité (Doc. 6169).

c. Report of the Committee of Ministers

5. At 4.00 p.m. on Wednesday 9 May 1990 Mr João de Deus Pinheiro, Minister for Foreign Affairs of Portugal and Chairman-in-Office of the Committee of Ministers, will present the communication on the activities of the Committee of Ministers and answer parliamentary questions. These questions should be tabled no later than 4.00 p.m. on Tuesday 8 May.

d. Guest speakers

6. On Tuesday 8 May 1990, Mr Janez Drnovsek, President of the Federative Social Republic of Yugoslavia, will make a statement and answer questions.

7. On Wednesday 9 May 1990, Mr Mauno Koivisto, President of the Republic of Finland, will make a statement and answer questions.

8. On Thursday 10 May 1990, Mr Václav Havel, President of the Czech and Slovak Federative Republic will make a statement and answer questions.

III. Ratifications of credentials

9. On 21 March 1990, the Standing Committee, acting on behalf of the Assembly, adopted a supplementary report on the examination of credentials, Doc. 6192 (see Appendix I).

IV. Changes in the membership of committees

10. On 21 March 1990, the Standing Committee also approved changes in the membership of committees for the Netherlands (see Appendix II).

V. Activities of the President of the Assembly

11. At the meetings of the Standing Committee on 21 March 1990 and of the Bureau on 7 May 1990, the President reported on some of his official journeys:

— on 7 and 8 February 1990, he made an official visit to the Czech and Slovak Federative Republic at the invitation of the President of the Parliament, Mr Alexander Dubček. Besides meeting Mr Dubček, the Presidents of the two chambers and a number of Vice-Presidents of the Federal Assembly, Mr Björck met the President of the Republic, Mr Václav Havel, the first Deputy Prime Minister Mr Cernogurski and the Minister for Foreign Affairs, Mr Jiri Dienstbier;

— from 21 to 23 February 1990, the President paid an official visit to the German Demo-

c. Rapport du Comité des Ministres

5. Le mercredi 9 mai 1990 à 16 heures, M. João de Deus Pinheiro, ministre des Affaires étrangères du Portugal, Président en exercice du Comité des Ministres, présentera la communication sur les activités du Comité des Ministres et répondra aux questions parlementaires. Celles-ci devront être déposées, au plus tard, le mardi 8 mai à 16 heures.

d. Orateurs invités

6. Le mardi 8 mai 1990, M. Janez Drnovsek, Président de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, fera un exposé et répondra aux questions.

7. Le mercredi 9 mai 1990, M. Mauno Koivisto, Président de la République de Finlande, fera un exposé et répondra aux questions.

8. Le jeudi 10 mai 1990, M. Václav Havel, Président de la République fédérative tchèque et slovaque, fera un exposé et répondra aux questions.

III. Validation des pouvoirs

9. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, a adopté le rapport complémentaire sur la vérification des pouvoirs, Doc. 6192 (annexe I).

IV. Modifications dans la composition des commissions

10. La Commission Permanente a également approuvé le 21 mars 1990 des modifications dans la composition des commissions au titre des Pays-Bas (annexe II).

V. Activités du Président de l'Assemblée

11. Aux réunions de la Commission Permanente du 21 mars 1990 et du Bureau du 7 mai 1990, le Président a rendu compte de certains de ses déplacements:

— les 7 et 8 février 1990, le Président a effectué une visite officielle en République fédérative tchèque et slovaque à l'invitation de M. Alexander Dubček, Président du Parlement. Outre M. Dubček, les présidents des deux chambres et un certain nombre de vice-présidents de l'Assemblée fédérale, M. Björck a rencontré le Président de la République, M. Václav Havel, le Vice-Premier ministre, M. Cernogurski, et le ministre des Affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier;

— du 21 au 23 février 1990, le Président a effectué une visite officielle en République Démon-

cratic Republic at the invitation of the President of the People's Chamber, Dr Günther Maleuda. He was also received by Mr Manfred Gerlach, President of the Council of State, Mr Hans Modrow, President of the Council of Ministers, and the Minister for Foreign Affairs, Mr Oskar Fischer. Mr Björck also met representatives of the political tendencies represented at the round table. He also addressed the Foreign Affairs Committee of the People's Chamber and visited the Mayor of Dresden, Mr Wolfgang Berghofer;

— from 26 to 28 February 1990, the President paid an official visit to Bulgaria, at the invitation of the President of the National Assembly, Mr Stanko Todorov. He also had talks with Mr Petar Mladenov, President of the Council of State, Mr Andrei Loukanov, President of the Council of Ministers, and Mr Boyko Dimitrov, Minister for Foreign Affairs. The President also had a meeting with the Bureau of the Foreign Affairs Committee of the Bulgarian National Assembly. He also visited Mr Angel Dimitrov, Secretary of the Agrarian Party, and lastly held discussions with representatives of the new political parties which were members of the Union of Democratic Forces;

— from 28 February to 3 March 1990, the President carried out an official visit to Turkey at the invitation of the President of the Turkish Grand National Assembly, Mr Kaya Erdem. He was received by numerous distinguished persons, including Mr Turgut Özal, President of the Republic, Mr Ali Bozer, Minister for Foreign Affairs and Mr Kâmrân İnan, Minister of State. The President had also held discussions with Mr Süleyman Demirel, President of the Party of the Just Way, Mr Erdal İnönü, President of the People's Social Democratic Party and Mr Bülent Ecevit, President of the Left-Wing Democratic Party. He also had a meeting with Mr Adnan Tutkun, Chairman of the Foreign Affairs Committee of the Assembly;

— on 17 and 18 April 1990, the President paid an official visit to Portugal, at the invitation of Mr Victor Crespo, President of the Assembly of the Republic. He had a meeting with Mr João de Deus Pinheiro, Portuguese Minister for Foreign Affairs and currently the Chairman of the Committee of Ministers of the Council of Europe. Mr Björck also met members of the parliamentary delegation and members of the foreign and European affairs committees. Lastly, he met representatives of the political groups in the Assembly.

VI. Relations with East European countries

12. At its meeting on 2 February 1990, the Bureau agreed the membership of the *ad hoc* com-

mission Allemande à l'invitation du président de la Chambre du peuple, Dr Günther Maleuda. Outre M. Maleuda, il a été notamment reçu par M. Manfred Gerlach, président du Conseil d'Etat, par M. Hans Modrow, Président du Conseil des ministres, et par le ministre des Affaires étrangères, M. Oskar Fischer. M. Björck s'est également réuni avec des représentants des forces politiques groupées au sein de la table ronde. Par ailleurs, M. Björck a prononcé un discours devant la commission des affaires étrangères de la Chambre du peuple. Enfin il a rendu visite au maire de Dresde M. Wolfgang Berghofer;

— du 26 au 28 février 1990, le Président a effectué une visite officielle en Bulgarie à l'invitation du Président de l'Assemblée nationale, M. Stanko Todorov. Outre M. Todorov, il a eu des entretiens avec M. Petar Mladenov, Président du Conseil d'Etat, M. Andrei Loukanov, Président du Conseil des ministres, et M. Boiko Dimitrov, ministre des Affaires étrangères. Par ailleurs, le Président s'est réuni avec le Bureau de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale bulgare. Il a également rendu une visite à M. Angel Dimitrov, secrétaire du Parti agrarien. Enfin, M. Björck a eu un échange de vues avec les représentants des nouveaux partis politiques réunis au sein de l'Union des forces démocratiques;

— du 28 février au 3 mars 1990, le Président a effectué une visite officielle en Turquie à l'invitation du Président de la grande Assemblée nationale turque, M. Kaya Erdem. A cette occasion, il a également été reçu par de nombreuses personnalités dont M. Turgut Özal, Président de la République, M. Ali Bozer, ministre des Affaires étrangères, et M. Kâmrân İnan, ministre d'Etat. Par ailleurs, le Président a eu des échanges de vues avec M. Süleyman Demirel, président du Parti de la juste voie, M. Erdal İnönü, président du Parti populiste social démocrate et M. Bülent Ecevit, président du Parti démocratique de gauche. Il a également rencontré M. Adnan Tutkun, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée;

— les 17 et 18 avril 1990, le Président a effectué une visite officielle au Portugal à l'invitation de M. Victor Crespo, Président de l'Assemblée de la République. Il a rencontré M. João de Deus Pinheiro, ministre des Affaires étrangères du Portugal et actuel Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. M. Björck s'est également réuni avec les membres de la délégation parlementaire et les membres des commissions des affaires étrangères et européennes. Enfin, M. Björck a rencontré des représentants des groupes politiques à l'Assemblée.

VI. Relations avec les pays de l'Est

12. A sa réunion du 2 février 1990, le Bureau a arrêté, sur proposition des groupes politiques, la

mittees to observe national parliamentary elections, in accordance with proposals from the political groups, as follows:

a. German Democratic Republic (18 March 1990)

Mrs Morf (Switzerland), MM. Ahrens, Feldmann (Federal Republic of Germany), Tummers (Netherlands), Dimmer (Luxembourg), Blenk (Austria), Sir Geoffrey Finsberg (United Kingdom), Mrs Helgadóttir (Iceland), Mrs Arnold (Denmark), Mrs Harms (Denmark).

b. Hungary (25 March 1990)

Mr Björklund (Finland), Mrs Grøndahl (Norway), MM. Manfred Schmidt, Reddemann (Federal Republic of Germany), Ludwig Steiner (Austria), Sir Russell Johnston (United Kingdom), MM. Soares Costa (Portugal), Altug (Turkey), Säkijärvi (Finland) and an Italian member of the Communists and Allied Group.

13. At its meeting on 21 March 1990, the Bureau heard a statement by Sir Geoffrey Finsberg, Chairman of the *ad hoc* Committee on the Elections in the German Democratic Republic on 18 March 1990, which had complied with the criteria set by the Council of Europe. The delegation had also benefited from all the assistance it needed from those in charge of the elections.

14. The Bureau agreed at its meeting on 7 May 1990 the membership of the *ad hoc* committees responsible for observing the national parliamentary elections in Czechoslovakia, Romania and Bulgaria, and invited the political groups to nominate members.

15. At its meeting on 7 May 1990, the Bureau — with its membership extended to the chairmen of the political groups — examined the application from Czechoslovakia and from the German Democratic Republic to be granted special guest status with the Assembly.

As proposed by the Committee on Relations with European Non-Member Countries, and in accordance with the opinions rendered by the Political Affairs Committee, it decided to grant special guest status to both Czechoslovakia and the German Democratic Republic.

VII. Relations with the Committee of Ministers

16. On 23 and 24 March 1990, the President went to Lisbon to attend an extraordinary session of the Committee of Ministers devoted to political changes in Eastern Europe. He made a statement on the Parliamentary Assembly's opinion concerning the changes that had taken place in the

composition des commissions *ad hoc* chargées d'observer les élections législatives nationales:

a. en République Démocratique Allemande (18 mars 1990)

M^{me} Morf (Suisse), MM. Ahrens, Feldmann (République Fédérale d'Allemagne), Tummers (Pays-Bas), Dimmer (Luxembourg), Blenk (Autriche), Sir Geoffrey Finsberg (Royaume-Uni), M^{mes} Helgadóttir (Islande), Arnold (Danemark), Harms (Danemark).

b. en Hongrie (25 mars 1990)

M. Björklund (Finlande), M^{me} Grøndahl (Norvège), MM. Manfred Schmidt, Reddemann (République Fédérale d'Allemagne), Ludwig Steiner (Autriche), Sir Russell Johnston (Royaume-Uni), MM. Soares Costa (Portugal), Altug (Turquie), Säkijärvi (Finlande) et un membre italien du groupe des communistes et apparentés.

13. A sa réunion du 21 mars 1990, le Bureau a entendu un exposé de Sir Geoffrey Finsberg, président de la commission *ad hoc* sur les élections qui ont eu lieu en République Démocratique Allemande le 18 mars 1990 et qui ont répondu aux critères fixés par le Conseil de l'Europe. Par ailleurs, la délégation a bénéficié de tous les concours nécessaires de la part des responsables des élections.

14. A sa réunion du 7 mai 1990, le Bureau a décidé la constitution de commissions *ad hoc* chargées d'observer les élections législatives nationales en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Bulgarie, et a invité les groupes politiques à lui présenter des candidatures.

15. A sa réunion du 7 mai 1990, le Bureau, dans sa composition élargie aux présidents des groupes politiques, a examiné les demandes de la Tchécoslovaquie et de la République Démocratique Allemande de bénéficier du statut d'invité spécial à l'Assemblée.

Suite aux propositions de la commission des relations avec les pays européens non membres et aux avis de la commission des questions politiques, il a décidé de leur accorder ce statut.

VII. Relations avec le Comité des Ministres

16. Les 23 et 24 mars 1990, le Président s'est rendu à Lisbonne à l'occasion d'une session extraordinaire du Comité des Ministres sur les changements politiques en Europe de l'Est. Le Président a fait un exposé sur l'opinion de l'Assemblée parlementaire concernant les changements intervenus

countries in question, and their consequences for the responsibilities of the Council of Europe.

VIII. *European Parliament*

17. The Bureau agreed at its meeting on 7 May 1990 the membership of the delegations which would represent it at the next meeting of the delegations of the Bureaux of the Assembly and the European Parliament, to be held on 28 May 1990 in Stockholm.

IX. *Forum of young parliamentarians*

18. At its meeting on 2 February 1990, the Bureau appointed the following members to represent the Assembly at the meeting to constitute the bureau of the forum (Warsaw, 26 and 27 February 1990):

— Mrs Cerdeira (Spain), MM. Frendo (Malta), Demir (Turkey), Aho (Finland), with Mrs Harms (Denmark) as "contact person" for an interim period.

X. *Strasbourg Conference*

19. On 2 February 1990, the Bureau heard a statement from the Clerk of the Assembly concerning preparations for the Steering Committee for the Conference in readiness for the inauguration of the International Institute for Democracy on 29 September next, and for the next conference, scheduled for the autumn of 1991.

XI. *Commission for Democracy through Law*

20. On 2 February 1990, Mr Stoffelen reported on his attendance at the meeting of the Commission for Democracy through Law, established in Venice at a conference organised by the Italian Government. The commission was made up of 16 commissioners designated by the Council of Europe member states, and was chaired by Mr La Pergola, a former Italian minister. The commission was to be based on a partial agreement, and would be able to draw up opinions when so requested by a government or the Parliamentary Assembly. The President of the Assembly, or his representative, was empowered to attend meetings of the commission, which in accordance with its Statute was to co-operate with the International Institute for Democracy.

XII. *European Commission of Human Rights*

21. The Bureau decided on 2 February 1990 to submit to the Committee of Ministers the list of Belgian and German candidatures for the Euro-

dans ces pays et leurs conséquences pour les responsabilités du Conseil de l'Europe.

VIII. *Parlement européen*

17. A sa réunion du 7 mai 1990, le Bureau a constitué sa délégation chargée de le représenter à la prochaine réunion des délégations des Bureaux de l'Assemblée et du Parlement européen le 28 mai 1990 à Stockholm.

IX. *Forum des jeunes parlementaires*

18. A sa réunion du 2 février 1990, le Bureau a désigné les membres suivants en tant que représentants de l'Assemblée à la réunion constitutive du Bureau du Forum (Varsovie, 26-27 février 1990):

— M^{me} Cerdeira (Espagne), MM. Frendo (Malte), Demir (Turquie), Aho (Finlande) et M^{me} Harms (Danemark) en tant que « personne de contact » pour une période transitoire.

X. *Conférence de Strasbourg*

19. Le 2 février 1990, le Bureau a entendu un exposé du Greffier de l'Assemblée sur les préparatifs de la réunion du Comité directeur de la Conférence de Strasbourg en vue de l'inauguration le 29 septembre prochain de l'Institut international de la démocratie, et de la prochaine conférence, qui se tiendra en automne 1991.

XI. *Commission pour la démocratie par le droit*

20. Le 2 février 1990, M. Stoffelen a rendu compte de sa participation à la Commission pour la démocratie par le droit, créée à Venise lors d'une conférence organisée par le Gouvernement italien. Cette commission est composée de seize commissaires désignés par les Etats membres du Conseil de l'Europe; le président de la commission est M. La Pergola, ancien ministre italien. La commission, qui se fondera sur un accord partiel, peut établir des avis à la demande d'un gouvernement ou de l'Assemblée parlementaire. Le Président de l'Assemblée ou son représentant est habilité à participer aux réunions de la commission qui, selon ses statuts, doit coopérer avec l'Institut international de la démocratie.

XII. *Commission européenne des Droits de l'Homme*

21. Le 2 février 1990, le Bureau a décidé de communiquer au Comité des Ministres la liste des candidats belges et allemands à la Commission

pean Commission of Human Rights in the order in which they had been presented by the Belgian and German parliamentary delegations.

XIII. European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment

22. On 2 February 1990, the Bureau drew up the list of candidatures for the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment, for Spain, and forwarded it to the Committee of Ministers.

23. On 7 May 1990, the Bureau drew up the list of candidatures for the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment, for Malta and for the Federal Republic of Germany, and forwarded it to the Committee of Ministers.

XIV. Consultative Committee of the European Centre for Global Interdependence and Solidarity

24. Following a proposal from the Committee on Economic Affairs and Development, the Bureau on 2 February 1990 appointed the following to be members of the Consultative Committee of the European Centre for Global Interdependence and Solidarity: MM. Aarts (Netherlands), Holtz (Federal Republic of Germany), Lord Kirkhill (United Kingdom), MM. Pinto (Portugal), and Valleix (France), to serve as Representatives, and MM. Alptemoçin (Turkey), Eicher (Belgium), Dame Peggy Fenner (United Kingdom) and Mr Svensson (Sweden), as Substitutes.

25. On 7 May 1990, the Bureau appointed Mr Soares Costa to serve as a Substitute on the Consultative Committee and Mr Aarts, Lord Kirkhill and Mr Pinto to serve as members on the Executive Committee and the following as Substitutes: MM. Svensson, Valleix and Martinez.

XV. Interparliamentary Union

26. On 7 May 1990, the Bureau instructed Mr Holtz to represent the Assembly at the forthcoming interparliamentary conference on disarmament to be held in Bonn from 21 to 25 May 1990.

XVI. Privileges and immunities of the Assembly

27. The Bureau of the Assembly on 21 March 1990 endorsed proposals from the Committee on Rules of Procedure on the privileges and immunities of the Assembly, drawn up following the creation of the special guest status.

européenne des Droits de l'Homme dans l'ordre de leur présentation par les délégations parlementaires belge et allemande.

XIII. Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains

22. Le 2 février 1990, le Bureau a dressé la liste des candidats au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants au titre de l'Espagne et l'a transmise au Comité des Ministres.

23. Le 7 mai 1990, le Bureau a dressé la liste des candidats au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants au titre de Malte et de la République Fédérale d'Allemagne et l'a transmise au Comité des Ministres.

XIV. Comité consultatif européen sur l'interdépendance et la solidarité mondiales

24. Le 2 février 1990, sur proposition de la commission des questions économiques et du développement, le Bureau a nommé les membres suivants au Comité consultatif européen sur l'interdépendance et la solidarité mondiales: MM. Aarts (Pays-Bas), Holtz (République Fédérale d'Allemagne), Lord Kirkhill (Royaume-Uni), MM. Pinto (Portugal) et Valleix (France) comme représentants, MM. Alptemoçin (Turquie), Eicher (Belgique), Dame Peggy Fenner (Royaume-Uni) et M. Svensson (Suède) comme remplaçants.

25. Le 7 mai 1990, le Bureau a nommé M. Soares Costa suppléant au comité consultatif et M. Aarts, Lord Kirkhill et M. Pinto membres au conseil exécutif, et comme suppléants MM. Svensson, Valleix et Martinez.

XV. Union interparlementaire

26. Le 7 mai 1990, le Bureau a chargé M. Holtz de représenter l'Assemblée à la prochaine Conférence interparlementaire sur le désarmement qui aura lieu à Bonn du 21 au 25 mai 1990.

XVI. Privilèges et immunités de l'Assemblée

27. Le 21 mars 1990, le Bureau de l'Assemblée a entériné des propositions de la commission du Règlement sur les privilèges et immunités de l'Assemblée, résultant de la création du statut d'invité spécial.

XVII. Follow-up to Order No. 450 (1989) on improving the impact of the Parliamentary Assembly

28. On 21 March 1990, the Bureau endorsed the suggestions of the Committee on Rules of Procedure concerning Order No. 450 (1989). The form of the texts submitted to the Assembly at its present part-session was adapted accordingly.

XVIII. Proposal for a provisional apportionment of the allocation to political groups

29. The Bureau on 21 March 1990 approved the proposals of the Committee on the Budget and the Intergovernmental Work Programme.

XIX. Summer meetings

30. On 21 March 1990, the Standing Committee approved the draft preliminary programme for the summer meetings in Innsbruck (29 June to 3 July 1990).

31. On 21 March 1990, the Standing Committee agreed to accept the Finnish delegation's offer to host the 1991 summer meetings.

XX. Dates of part-sessions for 1991

32. The Standing Committee decided on 21 March 1990 that the 1991 part-sessions would be held on the following dates :

- 28 January-1 February
- 22-26 April
- 18-26 September.

XXI. Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe

33. The Standing Committee took note on 21 March 1990 that the Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe would be held from 19 to 21 March 1991.

XXII. Meetings elsewhere than Strasbourg or Paris

34. On 2 February 1990, the Bureau decided to authorise :

- a meeting of the Sub-Committee on Refugees (of the Committee on Migration, Refugees and Demography) in Turkey from 26 to 29 March 1990 ;

XVII. Suites à donner à la Directive n° 450 (1989) sur l'amélioration de l'impact des activités de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

28. Le 21 mars 1990, le Bureau a entériné les propositions de la commission du Règlement relatives à la Directive n° 450 (1989). La forme des textes soumis à l'Assemblée à sa présente partie de session a été adaptée en conséquence.

XVIII. Proposition pour une répartition provisoire de l'allocation forfaitaire aux groupes politiques

29. Le 21 mars 1990, le Bureau a approuvé les propositions de la commission du budget et du programme de travail intergouvernemental.

XIX. Réunions d'été

30. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente a approuvé un projet de programme préliminaire sur les réunions d'été à Innsbruck (29 juin-3 juillet 1990).

31. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente est convenue d'accepter l'invitation de la délégation finlandaise de tenir les réunions d'été 1991 en Finlande.

XX. Dates des parties de session pour l'année 1991

32. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente a décidé que les parties de session pour l'année 1991 se tiendront aux dates suivantes :

- 28 janvier-1^{er} février
- 22-26 avril
- 18-26 septembre.

XXI. Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

33. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente a pris note que la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe se réunira du 19 au 21 mars 1991.

XXII. Réunions ailleurs qu'à Strasbourg ou à Paris

34. Le 2 février 1990, le Bureau a autorisé :

- une réunion de la sous-commission des réfugiés (de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie) en Turquie du 26 au 29 mars 1990 ;

— a visit to Andorra before the May 1990 part-session by the co-Rapporteurs of the Political Affairs Committee to examine the situation in Andorra;

— the organisation by the Committee on Agriculture of a Colloquy (in conjunction with the European Confederation of Agriculture) on agriculture in a new Europe, in Innsbruck from 2 to 4 May 1990.

35. On 21 March 1990, the Bureau authorised the holding of meetings of the following:

— the *ad hoc* sub-committee (of the Committee on Relations with European Non-Member Countries) in the German Democratic Republic (19 to 21 April 1990);

— the Sub-Committee on the Environment (of the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities) in Innsbruck (21 and 22 May 1990);

— the *ad hoc* sub-committee (of the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities) in Ottawa (on the occasion of the Parliamentary and Scientific Conference) (11 to 14 June 1990).

XXIII. Texts adopted

36. On 21 March 1990, meeting in Paris, the Standing Committee adopted the following texts on behalf of the Assembly:

Resolution 941 and Order No. 452 on relations with national parliaments

XXIV. References and transmissions to committees

37. On 21 March 1990, the Standing Committee ratified the following references, ordered by the Bureau the same day:

Reference No. 1659: motion for a resolution on the vernacular rural architecture in Central and Eastern Europe (Doc. 6171) to the Committee on Culture and Education, for inclusion in the debate on East-West relations. The motion for a resolution was also transmitted for information to the Committee on Agriculture and the Committee on Relations with European Non-Member Countries;

Reference No. 1660: motion for a recommendation on comparative educational assessment (Doc. 6173) to the Committee on Culture and Education;

Reference No. 1661: motion for a recommendation on equality between women and

— le déplacement en Andorre avant la session de mai 1990 des corapporteurs de la commission des questions politiques sur la situation en Andorre;

— la commission de l'agriculture a organisé, conjointement avec la Confédération européenne de l'agriculture, à Innsbruck du 2 au 4 mai 1990, un colloque sur l'agriculture dans une nouvelle Europe;

35. Le 21 mars 1990, le Bureau a autorisé les réunions suivantes:

— la sous-commission *ad hoc* (de la commission des relations avec les pays européens non membres) en République Démocratique Allemande (19-21 avril 1990);

— la sous-commission de l'environnement (de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux) à Innsbruck (21-22 mai 1990);

— la sous-commission *ad hoc* (de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux) à Ottawa (à l'occasion de la Conférence parlementaire et scientifique) (11-14 juin 1990).

XXIII. Textes adoptés

36. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente, réunie à Paris, agissant au nom de l'Assemblée, a adopté les textes suivants:

Résolution 941 et Directive n° 452, sur les relations avec les parlements nationaux.

XXIV. Renvois et transmissions en commission

37. Le 21 mars 1990, la Commission Permanente a ratifié les renvois suivants, ordonnés par le Bureau le même jour:

Renvoi n° 1659: proposition de résolution sur l'architecture rurale vernaculaire en Europe centrale et de l'Est (Doc. 6171), à la commission de la culture et de l'éducation pour inclusion dans le débat sur les relations Est-Ouest. En outre, cette proposition a été transmise pour information à la commission de l'agriculture et à la commission des relations avec les pays européens non membres;

Renvoi n° 1660: proposition de recommandation relative à une évaluation comparative des systèmes éducatifs (Doc. 6173), à la commission de la culture et de l'éducation;

Renvoi n° 1661: proposition de recommandation relative à l'égalité des femmes et des

men (Doc. 6178) to the Committee on Legal Affairs and Human Rights, and for an opinion to the Social, Health and Family Affairs Committee ;

References Nos. 1662 and 1663: motion for a resolution on refugees and asylum-seekers from South-East Asia (Doc. 6181) and motion for a resolution on the forcible repatriation of Vietnamese asylum-seekers from Hong Kong to Vietnam (Doc. 6182), jointly to the Committee on Migration, Refugees and Demography and for an opinion to the Political Affairs Committee ;

Reference No. 1664: motion for a recommendation on the situation of the Indians in Brazil (Doc. 6183) to the Political Affairs Committee and, for an opinion, to the Committee on Economic Affairs and Development ;

Reference No. 1665: motion for a resolution on the need for a determined struggle against poverty (Doc. 6185) to the Social, Health and Family Affairs Committee ;

Reference No. 1666: motion for a resolution on co-operation in the field of agricultural policies and practices within a "Common European Home" (Doc. 6186) to the Committee on Agriculture ;

References Nos. 1667 and 1668: requests for an opinion from the Committee of Ministers to the Assembly on the accession of Poland and Yugoslavia to the Council of Europe (Docs. 6188 and 6190) to the Political Affairs Committee and, for an opinion, to the Committee on Legal Affairs and Human Rights and the Committee on Relations with European Non-Member Countries ;

Reference No. 1669: 23rd general report on the activities of the European Communities (1989) (Doc. 6189) to the Committee on Economic Affairs and Development and to all other competent committees ;

Reference No. 1670: motion for a recommendation on family law (Doc. 6194) to the Committee on Legal Affairs and Human Rights and, for an opinion, to the Social, Health and Family Affairs Committee ;

Reference No. 1671: motion for a recommendation on insurance (Doc. 6195) to the Committee on Economic Affairs and Development and, for an opinion, to the Committee on Legal Affairs and Human Rights and the Committee on Relations with European Non-Member Countries ;

Reference No. 1672: texts adopted at the 25th Session of the Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe (CLRAE) (Doc. 6197) to the Committee on the Environ-

hommes (Doc. 6178), à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et, pour avis, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille ;

Renvois nos 1662 et 1663: proposition de résolution sur les réfugiés et les demandeurs d'asile du Sud-Est asiatique (Doc. 6181), et proposition de résolution sur le rapatriement forcé des demandeurs d'asile vietnamiens de Hong Kong au Viêt Nam (Doc. 6182), conjointement à la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, et, pour avis, à la commission des questions politiques ;

Renvoi n° 1664: proposition de recommandation sur la situation des Indiens au Brésil (Doc. 6183), à la commission des questions politiques et, pour avis, à la commission des questions économiques et du développement ;

Renvoi n° 1665: proposition de résolution sur la nécessité d'une lutte résolue contre la pauvreté (Doc. 6185), à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille ;

Renvoi n° 1666: proposition de résolution sur la coopération dans le domaine des politiques et pratiques agricoles dans une «Maison européenne commune» (Doc. 6186), à la commission de l'agriculture ;

Renvois nos 1667 et 1668: demandes d'avis du Comité des Ministres à l'Assemblée sur l'adhésion de la Pologne et de la Yougoslavie au Conseil de l'Europe (Doc. 6188 et 6190), à la commission des questions politiques et, pour avis, à la commission des relations avec les pays européens non membres et à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme ;

Renvoi n° 1669: 23^e rapport général sur les activités des Communautés européennes en 1989 (Doc. 6189), à la commission des questions économiques et du développement et à toutes les autres commissions compétentes ;

Renvoi n° 1670: proposition de recommandation relative aux droits de la famille (Doc. 6194), à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et, pour avis, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille ;

Renvoi n° 1671: proposition de recommandation sur l'assurance (Doc. 6195), à la commission des questions économiques et du développement et, pour avis, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la commission des relations avec les pays européens non membres ;

Renvoi n° 1672: textes adoptés lors de la 25^e Session de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) (Doc. 6197), à la commission de l'environnement,

ment, Regional Planning and Local Authorities and all other competent committees.

38. Other transmissions for information (21 March 1990):

— motion for a resolution on the use of personal data by Interpol (Doc. 6179) to the Committee on Legal Affairs and Human Rights;

— motion for a recommendation on the preservation and management of freshwater resources in Europe (Doc. 6184) to the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities;

— motion for a resolution on German unification (Doc. 6193) to the Political Affairs Committee.

39. On 7 May 1990, the Bureau made the following references, subject to ratification by the Assembly:

Reference No. 1673: communication from the Committee of Ministers — Conclusions by the Chair presented at the end of the special meeting of the Committee of Ministers (Lisbon, 23 and 24 March 1990), and reply to Recommendation 1119 on the situation in Central and Eastern Europe (Doc. 6203), to the Political Affairs Committee and the Committee on Relations with European Non-Member Countries;

Reference No. 1674: request for an opinion from the Committee of Ministers to the Assembly on the accession of Czechoslovakia to the Council of Europe (Doc. 6209), to the Political Affairs Committee and, for opinion, to the Committee on Relations with European Non-Member Countries and the Committee on Legal Affairs and Human Rights;

Reference No. 1675: communication on the activities of the Committee of Ministers — Statutory Report (February-May 1990) (Doc. 6212 and addendum), to all the committees concerned;

Reference No. 1676: motion for a recommendation on the contribution of Islam to European culture (Doc. 6214), to the Committee on Culture and Education and, for an opinion, to the Committee on Migration, Refugees and Demography;

Reference No. 1677: motion for a resolution on the creation of an enlarged Parliamentary Assembly on questions relating to the Conference on Security and Co-operation in Europe (Parliamentary Assembly — CSCE) (Doc. 6215), to the Committee on Rules of Procedure and, for an opinion, to the Political Affairs Committee, the Committee on Relations with European Non-Member Countries, the Committee on the Budget and the Intergovernmental Work Programme, and the Committee on Parliamentary and Public Relations.

de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux et à toutes les autres commissions compétentes.

38. Autres transmissions pour information du 21 mars 1990:

— proposition de résolution relative à l'utilisation de données à caractère personnel par Interpol (Doc. 6179), à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme;

— proposition de recommandation sur la préservation et la gestion des ressources en eaux douces en Europe (Doc. 6184), à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux;

— proposition de résolution sur l'unification de l'Allemagne (Doc. 6193), à la commission des questions politiques.

39. Le 7 mai 1990, le Bureau a renvoyé, sous réserve de ratification par l'Assemblée:

Renvoi n° 1673: communication du Comité des Ministres — Conclusions de la Présidence présentées à l'issue de la réunion spéciale du Comité des Ministres (Lisbonne, 23-24 mars 1990), et réponse à la Recommandation 1119 sur la situation en Europe centrale et de l'Est (Doc. 6203), à la commission des questions politiques et à la commission des relations avec les pays européens non membres;

Renvoi n° 1674: demande d'avis du Comité des Ministres à l'Assemblée sur l'adhésion de la Tchécoslovaquie au Conseil de l'Europe (Doc. 6209), à la commission des questions politiques et, pour avis, à la commission des relations avec les pays européens non membres et à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme;

Renvoi n° 1675: communication sur les activités du Comité des Ministres — Rapport statutaire (février-mai 1990) (Doc. 6212 et addendum), à toutes les commissions compétentes;

Renvoi n° 1676: proposition de recommandation relative à la contribution de l'islam à la culture européenne (Doc. 6214), à la commission de la culture et de l'éducation et, pour avis, à la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie;

Renvoi n° 1677: proposition de résolution relative à la constitution d'une assemblée parlementaire élargie pour les questions concernant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Assemblée parlementaire - CSCE) (Doc. 6215), à la commission du Règlement et, pour avis, à la commission des questions politiques, à la commission des relations avec les pays européens non membres, à la commission du budget et du programme de travail intergouvernemental et la commission des relations parlementaires et publiques.

APPENDIX I

**Supplementary report
on the examination of credentials
of Representatives, Substitutes
and Special Guests¹**
presented by the President of the Assembly

APPENDIX II

Proposed changes in the membership of committees

Committee on Economic Affairs and Development :

— Member: Mrs Verspaget (vacant seat)
(Netherlands)

Social Health and Family Affairs Committee :

— Member: Mr van Velzen (vacant seat)
(Netherlands)

Committee on Legal Affairs and Human Rights :

— Alternates: Mrs Verspaget and Mr van Velzen (vacant seats) (Netherlands)

Committee on Migration, Refugees and Demography :

— Member: Mr van Velzen (vacant seat)
(Netherlands)

ANNEXE I

**Rapport complémentaire
sur la vérification de pouvoirs
de Représentants, de Suppléants
et d'invités spéciaux¹**
présenté par le Président de l'Assemblée

ANNEXE II

**Propositions de modifications
dans la composition de commissions**

Commission des questions économiques et du développement :

— Titulaire: M^{me} Verspaget (siège vacant)
(Pays-Bas).

Commission des questions sociales, de la santé et de la famille :

— Titulaire: M. van Velzen (siège vacant)
(Pays-Bas).

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme :

— Remplaçants: M^{me} Verspaget et M. van Velzen (sièges vacants) (Pays-Bas).

Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie :

— Titulaire: M. van Velzen (siège vacant)
(Pays-Bas).

1. See Doc. 6043 (first part of the 41st Ordinary Session); Doc. 6077 (second part of the 41st Ordinary Session); Doc. 6119 and addendum, Doc. 6130 and Doc. 6143 (third part of the 41st Ordinary Session); Doc. 6165 (fourth part of the 41st Ordinary Session).

1. Voir Doc. 6043 (première partie de la 41^e Session); Doc. 6077 (deuxième partie de la 41^e Session); Doc. 6119 et addendum, Doc. 6130 et Doc. 6143 (troisième partie de la 41^e Session); Doc. 6165 (quatrième partie de la 41^e Session).

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

7 May 1990

Doc. 6210
Addendum I

ADDENDUM I
to the Progress Report
of the Bureau of the Assembly
and the Standing Committee

INFORMATION REPORT
on the parliamentary elections in Hungary
(25 March and 8 April 1990)
in the light of the visit
by the *ad hoc* committee (23-26 March 1990)
(Rapporteur : Mr SOARES COSTA)

Introduction

1. The Hungarian Parliament, actively represented in our Assembly and in committees by a special guest delegation since July 1989, was the first in Central and Eastern Europe to invite our Assembly to observe its parliamentary elections when the President of the Assembly visited Budapest (1-3 November 1989).

2. On 2 February 1990, the Bureau of the Assembly, on the basis of proposals from the political groups, constituted an *ad hoc* observer committee as follows:

— Socialist Group:
Mr Ilkka-Christian Björklund (Finland);
Mrs Kirsti Kolle Grøndahl (Norway);
Mr Manfred Schmidt (Federal Republic of Germany);

— Group of the European People's Party:
Mr Gerhard Reddemann (Chairman) (Federal Republic of Germany);
Mr Martin Strimitzer (Austria);

— European Democratic Group:
Mr Jouni Särkijärvi (Finland);
Mrs Ingrid Willoch (Norway);

— Liberal, Democratic and Reformers Group:
Sir Russell Johnston (United Kingdom);
Mr Manuel Soares Costa (Rapporteur) (Portugal);

— Group of Communists and Allied:
Mr Giuseppe Cannata (Italy).

The committee's secretary was Mr Roger Massie, secretary of the Political Affairs Committee.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

7 mai 1990

Doc. 6210
Addendum I

ADDENDUM I
au rapport d'activité
du Bureau de l'Assemblée
et de la Commission Permanente

RAPPORT D'INFORMATION
sur les élections parlementaires en Hongrie
(25 mars et 8 avril 1990)
à la lumière de la visite
de la commission *ad hoc* (23-26 mars 1990)
(Rapporteur : M. SOARES COSTA)

Introduction

1. Le Parlement hongrois, activement représenté depuis juillet 1989 dans notre Assemblée et nos commissions par une délégation d'invités spéciaux est le premier pays d'Europe centrale et de l'Est qui ait invité notre Assemblée à envoyer des observateurs en Hongrie pour les élections parlementaires lors de la visite de notre Président à Budapest (1-3 novembre 1989).

2. Le 2 février 1990, le Bureau de l'Assemblée a constitué à partir des propositions des groupes politiques une commission *ad hoc* d'observateurs ainsi composée:

— groupe socialiste:
M. Ilkka-Christian Björklund (Finlande);
M^{me} Kirsti Kolle Grøndal (Norvège);
M. Manfred Schmidt (République Fédérale d'Allemagne);

— groupe du Parti populaire européen:
MM. Gerhard Reddemann (président) (République Fédérale d'Allemagne);
Martin Strimitzer (Autriche);

— groupe des démocrates européens:
M. Jouni Särkijärvi (Finlande);
M^{me} Ingrid Willoch (Norvège);

— groupe libéral démocrate et réformateur:
Sir Russell Johnston (Royaume-Uni);
M. Manuel Soares Costa (rapporteur) (Portugal);

— groupe communiste et apparentés:
M. Giuseppe Cannata (Italie).

Le secrétariat de la commission a été assuré par M. Roger Massie, secrétaire de la commission des questions politiques.

3. The parliament's acting President, Dr István Fodor received the committee at the start of its visit, and an excellent programme (see Appendix I) had been prepared (where visits to political parties were concerned, in co-operation with the Opposition Round Table). Visits to polling stations, however, were spontaneous and unannounced.

4. Contacts were further enriched and widened by informal meetings at the International Elections Information Centre and at a reception for observer delegations given by the Ministry for Foreign Affairs. Your rapporteur has thus benefited from talks and documents furnished by the international observer delegation (led by former United States Vice-President Walter Mondale), and by the International Helsinki Federation for Human Rights (whose delegation included our colleague, Mr Björn Elmquist).

5. In a manner consistent with the established practice of election observers (as recommended for example in the *Guidelines* proposed by Mr Larry Garber in a publication of the Washington-based International Human Rights Law Group), press conferences were given by our committee at the International Elections Information Centre, both to explain our presence and to give our first conclusions (see Appendix II).

I. Background

6. Hungary is differentiated from neighbours in the former "Eastern bloc", among other things from having known a longer period of post-second world war "quasi democracy" in the years 1945-48. As the eminent Hungarian-born French historian François Fejtő has pointed out, Hungary is (with Czechoslovakia) the only country in which, perhaps because of a lesser strategic importance than Poland, for example, the Soviet "liberators" kept the Yalta promise to hold free, or almost free, elections. These elections gave in 1945 an absolute majority of 57% to the Small Landowners Party (today destined to be the junior partner in the ruling coalition).

7. Thanks, however, to the systematic "Salami tactics" practised by Rakosi, the "Hungarian Stalin", using the secret police as his privileged instrument, the interlude was of short duration, culminating in the cynical deportation for "anti-Soviet conspiracy" of the Small Landowners' leader, Bela Kovacs, and the forced fusion of the Social Democratic Party and the Communists.

8. However, after the fall of Rakosi, the Hungarian Communist party distinguished itself already by being the first (with Imre Nagy) to criti-

3. Le Président en exercice du Parlement hongrois, M. Istvan Fodor, a reçu la commission dès le début de son séjour. Un excellent programme (voir annexe I) avait été prévu, avec des visites aux sièges des partis politiques organisées en coopération avec la table ronde de l'opposition. La tournée des bureaux de vote s'est par contre faite au gré des observateurs et sans préavis.

4. Ces contacts ont été enrichis et élargis grâce à des rencontres informelles au Centre international d'information sur les élections et lors d'une réception donnée par le ministère des Affaires étrangères pour les délégations d'observateurs. Votre rapporteur a ainsi pu s'informer de vive voix et consulter les documents fournis par la délégation internationale d'observateurs conduite par Walter Mondale, l'ancien Vice-Président des Etats-Unis, et par la Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme (dont la délégation comprenait notre collègue, M. Björn Elmquist).

5. Conformément à l'usage établi pour les observateurs d'élections (et recommandé, par exemple, dans les *Guidelines* que proposa M. Larry Garber dans une publication de l'*International Human Rights Law Group* de Washington) notre commission a donné des conférences de presse au Centre international d'information sur les élections, à la fois pour expliquer sa présence et formuler ses premières conclusions (annexe II).

I. Contexte historique

6. La Hongrie se différencie notamment de ses voisins de l'ancien « bloc de l'Est » pour avoir connu, après la seconde guerre mondiale, une période plus longue, de « quasi-démocratie » dans les années 1945-1948. Comme l'a fait remarquer l'éminent historien français d'origine hongroise, François Fejtő, la Hongrie est, avec la Tchécoslovaquie, le seul pays — peut-être à cause de son importance stratégique moindre que celle de la Pologne — envers lequel les « libérateurs soviétiques » ont tenu la promesse faite à Yalta d'accorder des élections libres ou presque. Ces élections en 1945 ont donné une majorité absolue de 57 % à un parti de petits propriétaires (qui va probablement aujourd'hui être associé à la coalition dirigeante).

7. Mais Rakosi, le « Staline hongrois » ayant adopté la « tactique salami » de façon systématique et faisant de la police secrète son instrument privilégié, cet interlude fut de courte durée et se termina par la déportation cynique, pour « conspiration antisoviétique » de Bela Kovacs, leader des petits propriétaires et par la fusion imposée du Parti social-démocrate et des communistes.

8. Néanmoins, après la chute de Rakosi, le Parti communiste hongrois se distinguait déjà en étant le premier (avec Imre Nagy) à critiquer en

cise itself in 1953 following the events in East Berlin (three years before Khrushchev's report to the 20th CPSU Congress in Moscow). Events then moved inexorably to the bloodily-extinguished revolt — officially honoured since last October as a national uprising — in 1956. From 1962 onwards a measure of national reconciliation was achieved under Kadar who proclaimed "he who is not against us is for us" and rewarded political passivity with relative material well-being.

9. 1985 was, in Hungary as in the Soviet Union, the year in which reformism among the political elite was engendered by the realisation that the system was leading towards bankruptcy materially as well as morally. The first moves towards pluralism included the emergence of the "Democratic Forum" which at first defined itself as a movement for dialogue rather than opposition.

10. Hungary's distinguished role at the CSCE (successfully hosting, for example, the Budapest Cultural Forum) reinforced her credentials for priority in benefiting from special guest status with our Assembly. Also, in the latter months of 1989, as the "iron curtain" with Austria was dismantled, the title "People's Republic" became simply "Republic" and the remains of Imre Nagy were reburied with honour.

11. The reformist leadership suffered, by the narrowest of margins, its first set-back almost unnoticed, at the referendum of 26 November. This had been intended to facilitate their project that Mr Imre Pozsgay be elected President in order to continue to steer the transition to democracy, in the "Spanish" (post-Franco) manner, avoiding a sudden break (*ruptura*). The fact that such a break did take place in calm and dignity on 25 March and 8 April in Hungary is a tribute to the Hungarian people's political maturity.

II. The legal framework

12. Our committee is composed not of academic jurists but of practical parliamentarians fully aware of the political conflicts and compromises which necessarily lay behind the electoral legislation enacted by a non-pluralist parliament in the last months of its existence. This outgoing parliament needed, on the one hand, to retain its reformist credibility both nationally (that is to say in continuous dialogue with the Opposition Round Table) and internationally, and on the other hand to take whatever political steps it could in order to avoid a repetition of the Polish senatorial elections in June 1989, during which the Communist débâcle had been total. Since this débâcle resulted from, or was magnified by, an electoral system of single-member constituencies, a compromise needed to be worked out to avoid this "worst sol-

1953 les événements survenus à Berlin-Est (trois ans avant le rapport Khrouchtchev au 20^e Congrès du PCUS à Moscou). Les événements en Hongrie conduisirent inexorablement à la révolte étouffée dans le sang de 1956 — officiellement commémorée depuis octobre dernier, en tant que soulèvement national. A partir de 1962, une certaine réconciliation nationale se réalisa sous Kadar qui proclamait «celui qui n'est pas contre nous est pour nous» et récompensait la passivité politique par un bien-être matériel relatif.

9. L'année 1985 fut en Hongrie comme en Union Soviétique celle du réformisme qui se répandit dans l'élite politique avec la prise de conscience de la banqueroute matérielle et morale à laquelle conduisait le système. Les premières tentatives vers le pluralisme se manifestèrent avec l'émergence du «Forum démocratique» qui, au début, se définit lui-même comme un mouvement de dialogue plus que d'opposition.

10. Le rôle éminent qu'a joué la Hongrie dans le cadre de la CSCE (en accueillant par exemple le Forum culturel de Budapest) lui a assuré la priorité pour l'octroi du statut d'invité spécial auprès de notre Assemblée. Au cours des derniers mois de 1989, l'on assiste au démantèlement du «rideau de fer» avec l'Autriche, l'adjectif «populaire» est retiré du nom de la république et la dépouille d'Imre Nagy reçoit une nouvelle sépulture lors d'une cérémonie où lui sont rendus les honneurs.

11. Les communistes réformateurs ont subi un premier échec, qui est passé presque inaperçu, battu d'une poignée de voix seulement, lors du référendum du 26 novembre. Il s'agissait de faciliter le projet de faire élire M. Imre Pozsgay président, de manière à poursuivre la transition vers la démocratie dans le style «espagnol» (post-Franco) et d'éviter ainsi une brusque cassure (*ruptura*). Le fait que cette rupture ait eu lieu le 25 mars et le 8 avril dans le calme et la dignité dénote une rare maturité politique de la part du peuple hongrois.

II. Cadre juridique

12. Notre commission est composée, non de juristes universitaires, mais de parlementaires ayant une expérience pratique et parfaitement au courant des conflits et des compromis politiques qui accompagnent nécessairement toute loi électorale promulguée par un parlement non pluraliste au cours des derniers mois de son existence. Le parlement sortant avait deux impératifs : d'une part, conserver sa crédibilité réformatrice à la fois au plan national (en poursuivant le dialogue avec la table ronde de l'opposition) et international ; d'autre part, prendre toutes les mesures politiques possibles afin d'éviter le scénario des élections sénatoriales polonaises qui, en juin 1989, avait entraîné la débâcle complète des communistes. Cette débâcle ayant été causée, ou amplifiée, par un système électoral de circonscriptions à un seul

ution" (from the point of view of those hoping for re-election).

13. Their chances of playing a significant role also in the future parliament could only be enhanced, without giving the slightest grounds for accusation of anti-democratic manoeuvres or bad faith, by raising the total number of members (386 is thus relatively high for a country of only 10 million people), and by not discouraging a large number of parties (dividing the opposition). Over 50 in fact did initially emerge, encouraged by the provision that only 10 signatures were necessary for registration of a party, giving entitlement to 2 million forints (300 000 US dollars) of public funds.

14. The situation was, however, greatly clarified by the time the *ad hoc* committee reached Hungary. Only a party which places candidates in a quarter of the individual (single-seat) constituencies in any of the twenty regions has the right to present a regional election list, while only parties which have candidates in at least seven regional lists have the right to present a national list. Thus the original fifty parties were reduced to twelve.

15. An often-heard joke applied to this extremely complex electoral law was "only a Hungarian could have invented the Rubik Cube". Indeed, it is hard-fought political bargaining rather than logic which explains the figures decided on, namely:

- 176 from single-member constituencies;
- 152 from regional lists on a proportional representation basis;
- 58 from a national list, under the system of the transferable vote.

16. Probably the most criticised (although not universally) aspect of the electoral law was the "calling card" nomination system. This meant that instead of nomination by a party, a would-be candidate had to produce 750 signed individual nomination cards. A certain (but not enormous) number of cases of abuse, amounting in some instances to intimidation, arose from this practice whose harmful effects were duly denounced by the media, as must be the case in any functioning democracy.

17. Finance from abroad also appears to have been dealt with in a less than satisfactory manner, although parties "do not have the right to accept any financial contribution from a foreign state" (Chapter IV, Section 4 (3) of Act No. XXXIII (1989) on the operation and economic activity of

député, il fallait trouver un compromis pour écarter la réédition d'un tel scénario désastreux du point de vue de ceux qui espéraient être réélus.

13. Leurs chances de jouer un rôle significatif dans le futur parlement ne pouvaient être préservées — sans offrir le moindre prétexte à des accusations de manœuvres antidémocratiques ou de mauvaise foi — qu'en augmentant le nombre total des députés (386, chiffre relativement élevé pour un pays de 10 millions d'habitants seulement) et qu'en évitant de décourager un grand nombre des partis (composant une opposition divisée). De fait, au début, plus de 50 formations politiques virent le jour, notamment grâce à l'autorisation de faire enregistrer un parti avec seulement 10 signatures, avec l'espoir de recevoir une subvention de 2 millions de forints sur les fonds publics (300 000 dollars des Etats-Unis).

14. La situation s'était cependant grandement clarifiée au moment où la commission *ad hoc* arriva en Hongrie. Seul un parti ayant placé des candidats dans un quart des circonscriptions individuelles (uninominales) de l'une des vingt régions avait le droit de présenter une liste électorale régionale et seuls les partis ayant des candidats dans au moins sept listes régionales avaient le droit de présenter une liste nationale. Le nombre des partis, qui dépassait 50 à l'origine, se trouvait ainsi réduit à 12.

15. La plaisanterie souvent entendue à propos de la loi électorale extrêmement complexe est que «seul un Hongrois pouvait avoir inventé le cube Rubik». En fait c'est plus un marchandage politique acharné que la logique qui explique les chiffres finalement arrêtés:

- 176 députés en provenance des circonscriptions uninominales;
- 152 en provenance de listes régionales, élus à la proportionnelle;
- 58 en provenance d'une liste nationale, dans le cadre du système du «vote transférable».

16. L'aspect probablement le plus critiqué (mais non par tous) de la loi électorale est ce que l'on appelle le système d'investiture par «cartes de visite». Au lieu d'être désigné par un parti, il suffit à l'intéressé d'obtenir 750 cartes individuelles le désignant comme candidat. Un certain nombre d'abus (mais pas énorme), à la limite parfois des manœuvres d'intimidation, ont été engendrés par cette pratique dont les médias ont dénoncé les effets néfastes comme il se doit dans toute démocratie réelle.

17. Le financement de sources extérieures à la Hongrie semble également avoir été traité d'une manière moins que satisfaisante, bien que officiellement, les partis «n'aient pas le droit d'accepter des contributions financières d'un Etat étranger» (chapitre IV, article 4 (3) de la loi n° XXXIII

the parties). However, interlocutors in many of the party electoral bureaux visited appeared relaxed about funds for their rivals from abroad, and as the results showed, membership, for example, of the Socialist International did not save the Social Democratic Party from a mediocre result (below the threshold level of 4% for entry into parliament).

18. Many Hungarian lawyers tended to be severe on the subject of the election law and it was admitted that depriving those abroad of the possibility of voting was unconstitutional (the "result of vestigial mistrust"). Also one provision of the law does not seem to have been respected, namely that "the provisional results shall be published within twenty-four hours subsequent to the termination of voting". But much more important than the drafting of any law is its implementation, which it was the principle task of our committee to monitor.

III. The fact-finding mission

1. Preparation of the elections — the role of the media, the National Electoral Committee and the Ministry of the Interior

i. Supervision of the media campaign

19. On 23 March, while one (politically balanced) half of the committee held its introductory press conference, the other half exchanged views with members of the (almost) all-party supervisory board for the electoral campaign in the media. It was explained that this body was of an informal, non-bureaucratic nature, and was co-responsible with the National Electoral Committee for discussing and analysing all problems arising from the media aspect of the campaign, for example ensuring equitable division of radio and television time for the parties.

20. After forty years of single-party rule there had to be a high degree of creativity and improvisation in the work of the board whose decisions were publicised by the media themselves. The situation was characterised by much confusion, but it had generally proved possible to achieve consensus and to avoid inter-party confrontation.

21. While lacking real powers, the board's decisions had a certain political weight. Its task had been greatly facilitated after 23 February when the original fifty parties had been reduced to twelve. There was no way, before the vote had

(1989) sur le fonctionnement et l'activité économique des partis). Dans plusieurs des bureaux de partis, la commission n'a cependant remarqué qu'une préoccupation légère de ses interlocuteurs à propos du financement par l'étranger des adversaires et, comme les résultats l'ont montré, l'affiliation à l'Internationale socialiste, par exemple, n'a pas empêché le Parti social-démocrate de n'obtenir qu'un faible score (au-dessous du seuil des 4 % nécessaires à l'entrée au parlement).

18. De nombreux juristes hongrois se sont montrés sévères au sujet de la loi électorale et ont souligné que priver les citoyens hongrois résidant à l'étranger de la possibilité de voter était anticonstitutionnel (et dénotait un vestige de méfiance). Il semble aussi que l'une des dispositions de la loi n'ait pas été respectée à savoir : « Les résultats provisoires doivent être publiés dans les vingt-quatre heures qui suivent la clôture des urnes ». Mais lorsqu'il s'agit de lois, la formulation importe moins que la mise en vigueur, et les contrôles de notre commission devaient, avant tout, porter sur l'application.

III. La mission d'enquête

1. Préparation des élections — Le rôle des médias, de la Commission électorale nationale et du ministère de l'Intérieur

i. Supervision de la campagne par les médias

19. Le 23 mars, alors qu'une moitié de la commission (politiquement équilibrée) tenait une conférence de presse introductive, l'autre moitié a eu un échange de vues avec les membres du bureau multipartite chargé de superviser la campagne électorale dans les médias. On nous décrit cet organe comme ayant un caractère informel, non bureaucratique, et partageant avec la Commission électorale nationale la responsabilité d'aborder et d'analyser tous les problèmes liés à l'aspect médiatique de la campagne, par exemple celui de la répartition équitable entre les partis, du temps d'antenne à la radio et à la télévision.

20. Après quarante ans d'un régime de parti unique, il fallait que ce bureau — dont les décisions ont été diffusées par les médias eux-mêmes — fasse preuve de beaucoup de créativité et d'improvisation. La situation était caractérisée par une grande confusion, mais, dans l'ensemble, il s'est avéré possible d'obtenir un consensus et d'éviter une confrontation entre les partis.

21. Bien que dépourvue de pouvoirs réels, la commission exerçait, grâce à ses décisions, une certaine influence sur le plan politique. Sa tâche s'est trouvée grandement facilitée lorsque, après le 23 février, le nombre des partis initialement de 50

taken place, of calculating the relative strength of parties other than on the basis of the number of candidates.

22. General observations were made regarding the difficulties experienced by the parties in presenting a distinctive media profile. Advertised "debates" often degenerated into monologues which might prove to have little mobilising effect on the public.

23. Pluralistic politics, we were reminded, requires two commodities in short supply in Hungary, namely time and money. Time is perhaps the greatest problem in a country where it is not uncommon for a man to work sixteen hours a day (performing two jobs) and for a married woman, even with young children, to go out to work eight hours a day — conditions under which family life can only suffer.

ii. *The National Electoral Committee*

24. The National Electoral Committee consists of members delegated by each of the twelve parties and five non-party jurists elected by parliament and working on a voluntary basis. The encouraging message we received was that it was generally possible to reach decisions by consensus. The aim was to settle problems at the lowest possible level, so that the national committee only had to intervene with problems unresolved at the district and regional level. As with the supervisory board, the committee enjoyed an authority out of all proportion to its lack of statutory powers. This power was once again mainly exercised through the mass media.

25. It was the role of the electoral committee to "create positions of principle". It could be regarded as fortunate that political parties and the electoral committee had equally little experience.

26. In connection with the electoral law (Chapter II, above), there was some sign of exasperation both at its complexity and legal shortcomings, although it was conceded that the future voters had probably grasped the main points. Beyond the electoral committee, the ultimate recourse open to all citizens was to appeal to the Supreme Court. Moreover, the decision of a court was necessary before anyone could be deprived of the vote on grounds of mental handicap.

27. In connection with the electoral committee's statutory obligation to publish a provisional result within twenty-four hours, the assurance was given that any delay would be due not to any "manipulation", but to deficient infrastructures, given an electoral system which was so much more

s'est réduit à 12. Il était impossible, avant les élections proprement dites, d'estimer la force relative des partis autrement que par le nombre de candidats.

22. Il a été signalé, à titre d'observation générale, que les partis ont éprouvé des difficultés à présenter un profil médiatique spécifique. Les « débats » télévisés n'étaient souvent guère que des monologues, d'où un faible effet mobilisateur sur le public.

23. Le pluripartisme, comme on nous l'a rappelé, exige deux éléments qui sont rares en Hongrie : le temps et l'argent. Le temps est peut-être le principal problème dans un pays où il est assez courant qu'un homme travaille jusqu'à seize heures par jour (car il occupe deux emplois), et qu'une femme mariée, même avec de jeunes enfants, quitte la maison pour travailler huit heures par jour ce dont la vie familiale ne peut que souffrir.

ii. *La Commission électorale nationale*

24. Cette commission était composée de membres désignés par chacun des 12 partis et de 5 juristes indépendants élus par le parlement et non rémunérés. Il est encourageant de constater que, d'une manière générale, il a été possible de prendre les décisions par consensus. L'objectif était de régler les problèmes à l'échelon le plus bas possible, de sorte que la Commission électorale nationale n'ait à intervenir que sur les questions non résolues au niveau du district et de la région. Tout comme le bureau de contrôle, la commission jouissait d'une autorité tout à fait disproportionnée par rapport à ses pouvoirs statutaires, quasiment inexistants. Ici encore, cette autorité s'est principalement exercée par l'intermédiaire des médias.

25. Le rôle de la Commission électorale nationale était « d'arrêter des positions de principe ». Ce fut donc une chance que, tant les partis politiques que la Commission électorale nationale, aient aussi peu d'expérience.

26. Quant à la loi électorale (voir ci-dessus chapitre II), elle a créé une certaine exaspération du fait, à la fois, de sa complexité et de ses lacunes juridiques. Il a été cependant admis que les futurs électeurs en avaient probablement saisi les points essentiels. Au-delà de la Commission électorale nationale, l'ultime recours, ouvert à tous les citoyens, était la saisine de la Cour suprême. De plus, on ne pouvait priver un citoyen du droit de vote pour maladie mentale que par décision judiciaire.

27. Concernant l'obligation statutaire de la Commission électorale nationale de publier les résultats provisoires dans les vingt-quatre heures, l'assurance nous a été donnée que tout retard serait dû non pas à une « manipulation » mais à l'insuffisance des infrastructures dues à un système électo-

complicated than that used in the German Democratic Republic, for example.

28. Our committee was surprised to learn that no date had been firmly fixed for the second round of the elections, and to hear doubts expressed about 8 April (the decision resting with the electoral committee), which was only assumed (rightly, as it turned out) to be that of the decisive vote. Only five individuals scored the necessary absolute first round majority, of which three were members of the Democratic Forum and two were independents including out-going Prime Minister Nemeth.

iii. *Ministry of the Interior (electoral bureau)*

29. The head of the National Electoral Bureau was responsible for all technical aspects (supply of voting papers as well as for computing the votes from 11 000 polling stations). While understanding was expressed for criticism of the "recommendation slip" system (see Chapter II, above), it was pointed out that this was infinitely preferable to the infamous "nomination meetings" conducted over the previous forty years.

30. A "technical rehearsal" for vote-counting had been conducted and shown no deficiency, but it had to be recognised that delays could easily occur at the lowest level, where there was a possibility of hours of discussion before an agreed result was loaded into the computer system. It had been decided to count the "individual" votes before the list votes.

2. *The political parties*

31. The visits, conducted on 24 March, to parties' electoral bureaux had been well organised (with the help of the Opposition Round Table) so that each of our committee's three groups visited four parties selected to cover a broad spectrum, in terms of left and right. In the context of this report I shall do no more than characterise briefly the three parties which will constitute the future coalition government and the three which will constitute (separately) the opposition.

i. *The majority parties*

a. Hungarian Democratic Forum (MDF)
(first round: 24,7%; second round: 42,7%)

— 165 seats

32. The victory of this centre right party in the second round of the voting constituted a surprise, welcome in its decisiveness and promise of a clear majority for the future coalition.

ral beaucoup plus complexe que celui utilisé en République Démocratique Allemande par exemple.

28. Notre commission a été surprise d'apprendre qu'aucune date n'avait été arrêtée pour le deuxième tour (la décision appartenant à la Commission électorale nationale) et d'entendre exprimer des doutes au sujet du 8 avril que l'on supposait simplement (à juste titre) être celle du vote décisif. Seuls cinq candidats ont obtenu au premier tour la majorité absolue nécessaire, trois étaient membres du Forum démocratique et deux des candidats indépendants dont le Premier ministre sortant Nemeth.

iii. *Ministère de l'Intérieur (bureau électoral)*

29. Le chef du bureau électoral national était chargé de tous les aspects techniques (fourniture des bulletins de vote et calcul des voix dans les 11 000 bureaux de vote). Tout en admettant la validité des critiques des «cartes de visite» (voir chapitre II ci-dessus), on nous fait observer que ce système était infiniment préférable aux «réunions de désignation» des quarante années précédentes.

30. Une répétition technique pour le comptage des voix s'est révélée probante, mais il a été reconnu que des retards pourraient facilement se produire à la base, avec probablement des discussions interminables avant que le résultat convenu soit finalement enregistré dans l'ordinateur. Il avait été décidé de compter les voix individuelles avant les voix par liste.

2. *Les partis politiques*

31. Les visites du 24 mars aux bureaux électoraux des partis ont été très bien organisées, de concert avec la table ronde de l'opposition. Chacun des trois groupes de notre commission a ainsi pu visiter quatre partis sélectionnés représentatifs d'un large éventail allant de «gauche» à «droite». Je me bornerai dans le présent rapport à décrire brièvement les trois partis qui constitueront le futur gouvernement de coalition et les trois autres qui formeront (séparément) l'opposition.

i. *Les partis de la majorité*

a. Le Forum démocratique hongrois (MDF) (Premier tour: 24,7%; deuxième tour: 42,7 %)

— 165 sièges

32. La victoire au second tour de ce parti de centre-droit a été une bonne surprise, tant par son caractère affirmé que pour la promesse d'une majorité claire qu'elle offre à la future coalition dirigeante.

The MDF's narrow first-round lead, even in Budapest (thought to be the stronghold of the Free Democrats) was already an upset for the opinion polls, though not comparable in scale to the German Democratic Republic elections held a week earlier. (Some had speculated that the MDF would benefit from a so-called "Kohl effect".) Some had assumed, wrongly, that the party had lost the initiative to the more aggressive Free Democrats, by calling for abstention in the referendum of 26 November. Atrocities against the Hungarian ethnic minority in Transylvania may however have been one factor contributing to the success of a party with strongly national (as well as European) roots.

33. Dr József Antall, whose election poster was one of those which visually dominated Budapest before the poll, was treated as the future Prime Minister at the packed press conference which followed directly on from our own at the Election Information Centre on 26 March.

b. Independent Smallholders Party (first round : 11,8 % ; second round : 11,1 %)

— 43 seats

34. Some had speculated that a mood of nostalgia would bring this party, the successor to the winner of the 1945 elections, a higher score. It represents provincial and rural Hungary, naturally favouring the restoration of collectivised land to its former holders wherever possible.

c. Christian Democratic Party (first round : 6,5 % ; second round : 5,4 %)

— 21 seats

35. This small party is in the ideological European mainstream of Christian democrats, favouring a market economy combined with a social welfare policy, also stressing protection of the family.

ii. *Opposition parties*

a. Alliance of Free Democrats (SZDSZ) (first round : 21,4 % ; second round : 23,8 %)

— 92 seats

36. This party had, more than the MDF, distinguished itself from the late 1970s onwards, as an opposition and civil rights movement, sometimes being labelled as "centre left", although it is also more radical than the MDF in its defence of free-market principles. With a young, highly articulate and internationalist leadership, this party (said to

Déjà le fait que le MDF ait gagné d'une courte tête au premier tour même à Budapest (considéré comme le fief des démocrates libres) avait apporté aux sondages d'opinion un démenti sans commune mesure cependant avec celui des élections tenues une semaine plus tôt en République Démocratique Allemande. Certains avaient imaginé que le MDF bénéficierait de ce que l'on appelait «l'effet Kohl». Mais d'autres pensaient, à tort, que le parti avait perdu l'initiative au profit des démocrates libres, plus agressifs, en appelant à l'abstention lors du référendum du 26 novembre. Les atrocités commises contre la minorité ethnique hongroise de Transylvanie peuvent cependant expliquer en partie le succès d'un mouvement à fortes racines nationales (et européennes).

33. M. József Antall, dont l'affiche électorale semblait omniprésente à Budapest avant le scrutin, était considéré comme le futur Premier ministre lors de la conférence de presse qui s'est déroulée le 26 mars directement après la nôtre au Centre d'information sur les élections devant une salle bondée.

b. Parti des petits exploitants indépendants (Premier tour : 11,8 % ; deuxième tour : 11,1 %)

— 43 sièges

34. Certains s'étaient imaginé qu'un sentiment de nostalgie inciterait davantage d'électeurs à voter pour ce parti, successeur du gagnant des élections de 1945. Il représente la Hongrie provinciale et rurale et préconise, bien sûr, la restitution des terres collectivisées à leurs anciens propriétaires, chaque fois que possible.

c. Parti chrétien démocrate (Premier tour : 6,5 % ; deuxième tour : 5,4 %)

— 21 sièges

35. Ce petit parti se situe dans le courant idéologique européen des chrétiens démocrates ; il est en faveur d'une économie de marché associé à une politique sociale et privilégie la protection de la famille.

ii. *Partis de l'opposition*

a. Alliance des démocrates libres (SZDSZ) (Premier tour : 21,4 % ; deuxième tour : 23,8 %)

— 92 sièges

36. Plus encore que le MDF, ce parti s'est fait, depuis la fin des années 70, le champion de l'opposition et des droits civils. Parfois classé au centre gauche, il est plus radical que le MDF dans sa défense des principes de l'économie de marché. Avec des leaders jeunes, internationalistes et brillants, ce parti (qu'on dit avoir bénéficié de la

have enjoyed the favour of the American business community) appears more likely to be constructive than systematic in its opposition to the future government, with which it may frequently find itself in agreement.

- b. Hungarian Socialist Party (MSZP) (first round : 10,9% ; second round : 8,5%)

— 33 seats

37. Only time will tell whether this party will regain strength and credibility as more than a Communist successor party. Our committee's group were welcomed as the very first visitors to be received at the party's new headquarters (after its move from the majestic "White House"), a development combined with the dismissal of 4 000 party workers. This party did not benefit from any "Gysi effect" from the German Democratic Republic elections a week earlier. Its spokesman's hopes had been no more than modest — for 12% — but was also philosophical in recognition that "gratitude (for the bold liberalisations initiated by the reformers) is not a political category". The party declares itself no longer a class party and supports a market economy based on mixed ownership. The Socialist Party is assuring the caretaker government until the new parliament is sworn in in early May, and may benefit from a future "pendulum effect", especially in the event of economic problems.

- c. League of Young Democrats (FIDESZ) (first round : 8,9% ; second round : 5,4%)

— 21 seats

38. This radical student party, when receiving our committee's group, expressed no interest in joining any governing coalition, and emphatically ruled out any co-operation with a Communist successor party. It believes that the former rulers should give an account of their actions, but opposes any form of violence.

IV. Polling day and conclusions

39. Our committee's three groups all visited several polling stations. Group I remained in Budapest visiting both working class and middle class areas, while Group II visited the countryside in Pest county and Group III undertook a three-hour drive to the small town of Gyula, near the Romanian frontier.

40. The largely identical dominant impression which all these groups received from this wide variety of locations is one of quiet dignity (not to be confused with apathy which some had expected) and an absolute correctness, the only slight viola-

faveur des milieux d'affaires américains) semble devoir être plus constructif que systématique dans son opposition au futur gouvernement avec lequel il pourrait, d'ailleurs, souvent tomber d'accord.

- b) Parti socialiste hongrois (MSZP) (Premier tour : 10,9% ; deuxième tour : 8,5%)

— 33 sièges

37. Seul le temps dira si ce parti sera un jour considéré comme autre chose que le successeur des communistes et retrouvera force et crédibilité. Le groupe de notre commission a été bien reçu en tant que premier visiteur dans le nouveau siège du parti (après qu'il ait déménagé de la majestueuse « Maison-Blanche » et que 4 000 employés aient été congédiés). Le mouvement n'a pas bénéficié d'un « effet Gysi » consécutif aux élections tenues en République Démocratique Allemande la semaine précédente. Son porte-parole ne s'attendait qu'à un score modeste — environ 12 % — et a déclaré avec philosophie que la « gratitude (pour les larges et audacieuses libéralisations déclenchées par les réformateurs) n'est pas une catégorie politique ». Le parti ne se considère plus comme un parti de classes et soutient une économie de marché fondée sur une propriété mixte. Le parti socialiste chargé des affaires courantes jusqu'à l'installation du nouveau parlement, début mai, pourrait profiter, à l'avenir, de l'effet de pendule, surtout en cas de difficultés économiques.

- c. Ligue des jeunes démocrates (FIDESZ) (Premier tour : 8,9 % ; deuxième tour : 5,4 %)

— 21 sièges

38. Ce parti radical d'étudiants, quand il a reçu le groupe de notre commission, a déclaré refuser de s'associer à toute coalition gouvernementale et a vigoureusement proscrit toute coopération avec les successeurs des communistes. Il souhaite que les anciens dirigeants rendent compte de leurs actes, mais s'oppose à toute forme de violence.

IV. Journée des élections et conclusions

39. Les trois groupes de notre commission ont tous visité plusieurs bureaux de vote. Le groupe I, resté à Budapest, s'est rendu dans des quartiers populaires et de classe moyenne ; le groupe II est allé dans des localités rurales de la région de Pest, et le groupe III a fait le trajet jusqu'à la petite ville de Gyula, près de la frontière roumaine, à trois heures de voiture de la capitale.

40. L'impression dominante a été largement identique malgré la grande diversité de lieux : comportement de dignité tranquille des électeurs (à ne pas confondre avec l'apathie qu'avaient prédit certains) et une absolue rectitude, la seule et très

tion of secrecy being noted being a very few cases of husband and wife entering the cubicle (voting booth) together. No "intimidation" (or even obtrusive presence of police) was noted anywhere.

41. Procedures were not only found to be correct but in some cases even set an example which our members felt could be profitably followed in their own countries, as in the case of the "mobile urn", taken, under multi-party escort, to those too sick or infirm to come to the polling station.

42. The groups were warmly welcomed everywhere and Group I was invited to remain present at the count at the close of polling. It was found that all party representatives agreed, with great rapidity (one hour), on a result even with a well above average (81%) voter turnout. Voters had clearly experienced no difficulty in marking their preference — with a single cross — on each of the two ballot papers they had been given: one small one for the individual constituency member and one larger one carrying all the names on the regional list, by party.

43. The fact that participation was only 65% for the first round and less than 50% for the second round came as a surprise. Only subsequently did we learn of exasperation at the slowness of the ministry in communicating results and of some international embarrassment caused by the failure of infrastructures, which had been half expected in spite of all rehearsals. But this does nothing to detract, as far as the observer committee is concerned, from the total credibility of an electoral process, from which its members returned deeply impressed.

APPENDIX I

**Programme for the visit
of the observer delegation
of the Council of Europe in Hungary
(23-26 March 1990)**

23 March 1990

- 9.00 a.m. Meeting of the observer delegation, Hotel Fórum, Chamber C.
- 10.00 a.m. Meeting with Dr István Fodor, Acting Speaker of the Hungarian National Assembly, Building of the Parliament, Delegation Chamber.
- 11.30 a.m. Lunch given by the Hungarian National Assembly in honour of the delegation.
- 1.00 p.m. Meeting with the supervisory body of parties of the electoral campaign in the media.
- 2.30 p.m. Meeting with the members of the national electoral committee/representatives of twelve

légère violation du secret de vote étant les quelques rares cas où le mari et la femme entraient ensemble dans l'isoloir. Aucune manœuvre d'intimidation, ni même aucune présence indiscreète de la police n'ont été remarquées.

41. Les procédures se sont révélées non seulement correctes mais, à certains égards, pourraient, selon nos membres, servir utilement de modèle dans nos pays; on citera le cas de l'urne mobile portée, sous escorte « multipartite », aux personnes trop malades ou infirmes pour se rendre au bureau de vote.

42. Les groupes ont été partout chaleureusement accueillis et le groupe I a été invité à rester pendant le comptage, à la fermeture du scrutin. Il a constaté que tous les représentants des partis se sont très rapidement mis d'accord (une heure) sur le résultat, bien que la participation ait été bien au-dessus de la moyenne (81 % de votants). Apparemment les votants n'ont éprouvé aucune difficulté à marquer leur préférence (par une simple croix) sur chacun des deux bulletins qu'on leur avait distribués: l'un petit pour le membre individuel de la circonscription et l'autre plus grand portant les noms de la liste régionale par parti.

43. Le fait que la participation ait été de 65 % seulement au premier tour et de moins de 50 % au second nous a surpris. Nous n'avons appris que plus tard l'exaspération ressentie par les citoyens devant la lenteur du ministère à communiquer les résultats, et l'embarras de la communauté internationale devant les défaillances de l'infrastructure, bien que l'on s'y soit un peu attendu malgré toutes les répétitions. Pour la commission d'observateurs, cependant cela ne nuit en rien à la totale crédibilité d'un processus électoral qui a fait une profonde impression sur ses membres.

ANNEXE I

**Programme de la visite
d'une délégation d'observateurs
du Conseil de l'Europe en Hongrie
(23-26 mars 1990)**

23 mars 1990

- 9 h 00: Réunion de la délégation d'observateurs, hôtel Fórum, salle C.
- 10 h 00: Entretien avec M. István Fodor, ancien porte-parole de l'Assemblée nationale hongroise, bâtiment du parlement, salle des délégations.
- 11 h 30: Lunch offert par l'Assemblée nationale hongroise en l'honneur de la délégation.
- 13 h 00: Rencontre avec l'organisme de supervision de la campagne électorale des partis dans les médias.
- 14 h 30: Rencontre des membres de la Commission nationale électorale représentant les 12 partis,

parties and five members nominated by the parliament.

4.45 p.m. Meeting with Dr Tibor Csiba, head of the National Electoral Bureau, Ministry of Interior.

24 March 1990

8.00 a.m. Meeting in the hotel, Chamber C. Visits in Budapest to the electoral bureaux of the most important parties in Hungary (meeting with heads of bureaux).

Group I

9.00 a.m. Hungarian Socialist Party, (Mr József Meruk).

10.30 a.m. Hungarian People's Party, (Mr Attila Szoboszlai).

2.00 p.m. Alliance of Young Democrats, (Mr Károly Szadai).

4.00 p.m. Alliance of Agriculture, (Dr László Filippa).

Group II

9.00 a.m. Alliance of Free Democrats, (Mr Bálint Magyar).

Party of the Entrepreneurs, (Mr József Várkonyi).

2.00 p.m. Independent Smallholders Party, (Mr József Torgyán).

4.00 p.m. Christian Democratic People's Party, (Mr Miklós Hasznos).

Group III

9.00 a.m. Patriotic Coalition for Elections, (Ms Etelka Szidonya).

10.30 a.m. Hungarian Social Democratic Party, (Mr Ferenc Füzessy).

2.00 p.m. Hungarian Socialist Workers' Party, (Mr János Szabó).

4.00 p.m. Hungarian Democratic Forum, (Mr Lajos Pösze, Mr Sándor Lezsák).

25 March 1990

Observation of the elections

Group I

8.00 a.m. Meeting in the hotel, Chamber C.

9.00 a.m. Meeting with Mr Péter Szegvári, Executive Secretary of the Budapest Municipal Council. Information on the elections in Budapest.

10.00 a.m. Free choice on-the-spot visits to constituencies in Budapest.

Group II

9.00 a.m. Meeting with Dr János Petrik, Executive Secretary of the Pest County Council. Information on the elections in the county.

10.00 a.m. Free choice on-the-spot visits to constituencies in the County Pest.

plus 5 membres désignés par le parlement.

16 h 45 : Entretien avec M. Tibor Csiba, chef du bureau national électoral, organisme gouvernemental, ministère de l'Intérieur.

24 mars 1990

8 h 00 : Réunion à l'hôtel, salle C. Visites aux bureaux électoraux à Budapest des principaux partis hongrois. Rencontre avec les chefs des bureaux.

Groupe I

9 h 00 : Parti socialiste hongrois, M. József Meruk.

10 h 30 : Parti du peuple hongrois, M. Attila Szoboszlai.

14 h 00 : Alliance des jeunes démocrates, M. Károly Szadai.

16 h 00 : Alliance de l'agriculture, Dr László Filippa.

Groupe II

9 h 00 : Alliance des démocrates libres, M. Bálint Magyar.

Parti des «entrepreneurs», M. József Várkonyi.

14 h 00 : Parti des petits propriétaires indépendants, M. József Torgyán.

16 h 00 : Parti populaire et chrétien-démocrate, M. Miklós Hasznos.

Groupe III

9 h 00 : Coalition patriotique pour les élections, M^{me} Etelka Szidonya.

10 h 30 : Parti démocrate social hongrois, M. Ferenc Füzessy.

14 h 00 : Parti socialiste hongrois des travailleurs, M. János Szabó.

16 h 00 : Forum démocratique hongrois, M. Lajos Pösze, M. Sándor Lezsák.

25 mars 1990

Observation des élections

Groupe I

8 h 00 : Réunion à l'hôtel, salle C.

9 h 00 : Rencontre avec M. Péter Szegvári, secrétaire exécutif du conseil municipal de Budapest. Informations sur les élections dans la ville.

10 h 00 : Visite à Budapest de circonscriptions librement choisies par le groupe.

Groupe II

9 h 00 : Entretien avec M. János Petrik, secrétaire exécutif du conseil du comté de Pest. Informations sur les élections dans le comté.

10 h 00 : Visite dans le comté de Pest de circonscriptions librement choisies par le groupe.

Group III

- 7.30 a.m. Departure to town Gyula (at the Romanian border).
11.00 a.m. Arrival at Gyula. Information on the elections given by Dr Lörincz Takács, Chairman of the County Council. Visits to constituencies in Gyula on a free choice basis.

26 March 1990

- 9.00 a.m. Meeting in the hotel, Chamber C.
10.00 a.m. Video films and live television discussions on political parties and the elections.
3.00 p.m. Press conference, International Elections Information Centre.

APPENDIX II

Final press communiqué

Council of Europe Parliamentary Assembly observers impressed by free and fair nature of Hungarian elections

The observer delegation of the Council of Europe's Parliamentary Assembly, invited by the Hungarian Parliament to follow the first round of the elections in Hungary last Sunday, made the following declaration at the end of its four-day visit:

"The committee of observers from the Parliamentary Assembly of the Council of Europe arrived in Hungary on 22 March to monitor the final stages of the election campaign as well as the vote itself. This followed an invitation from the Hungarian National Assembly.

The latter was, in June 1989, invited to participate in the Strasbourg Assembly's work as a 'Special Guest', in recognition of Hungary's progress towards pluralistic parliamentary democracy and her respect for international human rights commitments, notably those contained in the Helsinki Final Act and subsequently agreed CSCE documents.

Before election day, members of the committee met the acting speaker of the National Assembly, the head of the electoral bureau and members of the all-party body supervising the electoral campaign in the media, and visited the headquarters of the twelve parties presenting national lists.

After its conversations and meetings, the Council of Europe Assembly's committee, which was present on 25 March at sixteen freely chosen polling stations in Budapest, in Pest County and in Gyula, a small town near the Romanian frontier, was greatly impressed by the free and fair character of these elections. This will be reported to the Bureau of the Assembly."

Groupe III

- 7 h 30: Départ pour la ville de Gyula à la frontière roumaine.
11 h 00: Arrivée à Gyula. Informations sur les élections données par M. Lörincz Takács, président du conseil du comté. Visite à Gyula de circonscriptions librement choisies par le groupe.

26 mars 1990

- 9 h 00: Réunion à l'hôtel, salle C.
10 h 00: Vidéofilms et débats télévisés en direct sur les partis politiques et les élections.
15 h 00: Conférence de presse. *International Elections Information Centre*.

ANNEXE II

Communiqué de presse final

Le caractère libre et équitable des élections hongroises fait impression sur les observateurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

La délégation d'observateurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe invitée par le Parlement hongrois à suivre le premier tour des élections en Hongrie dimanche dernier a déclaré à la fin de sa visite de quatre jours:

«La commission d'observateurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est arrivée en Hongrie le 22 mars pour observer les dernières étapes de la campagne électorale ainsi que les élections elles-mêmes, à la suite d'une invitation émanant de l'Assemblée nationale hongroise.

Celle-ci avait été invitée, en juin 1989, à participer aux travaux de l'Assemblée de Strasbourg en tant qu'«invité spécial» en raison des progrès de la Hongrie vers la démocratie parlementaire pluraliste et de son respect de ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme, notamment de ceux qu'énoncent l'Acte final d'Helsinki et qu'ont confirmé ultérieurement les documents de la CSCE.

Avant le jour des élections, les membres de la commission ont rencontré le porte-parole en exercice de l'Assemblée nationale, le chef du bureau électoral, les membres de l'organisme, composé de représentants de tous les partis et chargé de superviser la campagne électorale dans les médias. Ils se sont également rendus au siège des douze partis présentant des listes nationales.

Après ces conversations et réunions, la commission de l'Assemblée du Conseil de l'Europe — qui était présente le 25 mars, dans seize bureaux de vote librement choisis à Budapest, dans le comté de Pest et à Gyula, petite ville proche de la frontière roumaine — déclare que le caractère libre et équitable de ces élections a fait sur elle une profonde impression. Elle en fera part au Bureau de l'Assemblée ».

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

7 May 1990

Doc. 6210
Addendum II

ADDENDUM II
to the progress report
of the Bureau of the Assembly
and the Standing Committee

INFORMATION REPORT
on the parliamentary elections
in the German Democratic Republic
(18 March 1990)
in the light of the visit
by the *ad hoc* committee (14-19 March 1990)
(Rapporteur : Mr BLENK)

I. Introduction

1. For the first time in the history of the German Democratic Republic, free and secret elections took place on Sunday 18 March 1990 throughout the republic. The purpose of the poll was to elect the 400 members of the *Volkskammer* (People's Chamber), whose seat is in East Berlin, the capital.

2. Only a year ago, no one would have believed such parliamentary elections possible in a country denied them since November 1932, when the last truly free elections to the *Reichstag* of the Weimar Republic took place. Still fresh in the mind are the municipal elections in the German Democratic Republic on 7 May 1989 when 80% of the electorate "voted" for the party in power.

3. Since the summer of 1989, events have followed one another apace: the flood of refugees via neighbouring countries, the resignation of Mr Erich Honecker as East German leader on 18 October, the fall of the Berlin Wall on 9 November and the SED's statement on 10 November that the next elections would be free. President Gorbachev's statement is, in this context, of the utmost importance. A guest at the ceremonies to mark the 40th anniversary of the foundation of the German Democratic Republic in early October, Mr Gorbachev declared that it was up to the German Democratic Republic to solve its own problems. From December 1989 onwards, political life in the German Democratic Republic was dominated by the preparations for the first free elections, initially scheduled for 6 May 1990 but

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

7 mai 1990

Doc. 6210
Addendum II

ADDENDUM II
au rapport d'activité
du Bureau de l'Assemblée
et de la Commission Permanente

RAPPORT D'INFORMATION
sur les élections parlementaires
en République Démocratique Allemande
(18 mars 1990)
à la lumière de la visite
de la commission *ad hoc* (14-19 mars 1990)
(Rapporteur : M. BLENK)

I. Introduction

1. Pour la première fois dans l'histoire de la République Démocratique Allemande, des élections libres au scrutin secret se sont déroulées le dimanche 18 mars 1990 sur l'ensemble du territoire de la république. Le but de ce scrutin était la désignation des 400 membres de la *Volkskammer* (Chambre du peuple) dont le siège est à Berlin-Est, la capitale.

2. Il y a un an encore, personne n'aurait pu croire à la possibilité de telles élections parlementaires dont le pays avait été privé depuis novembre 1932, date de la dernière élection véritablement libre du *Reichstag* de la « République de Weimar ». On se souvient encore des élections municipales en République Démocratique Allemande du 7 mai 1989 où 80 % des électeurs avaient « voté » pour le parti au pouvoir.

3. Depuis l'été 1989, les événements se sont succédés rapidement: flux de réfugiés à travers les pays voisins, démission de M. Erich Honecker de ses fonctions à la tête de l'Etat, le 18 octobre, chute du mur de Berlin le 9 novembre, déclaration de la SED stipulant que les prochaines élections seraient libres le 10 novembre. La déclaration du Président Gorbatchev est, dans ce contexte, d'une importance primordiale. Ayant été invité à participer aux cérémonies du 40^e anniversaire de la fondation de la République Démocratique Allemande, début octobre, M. Gorbatchev a déclaré qu'il appartenait à la République Démocratique Allemande de trouver des solutions à ses propres problèmes. A partir de décembre 1989, la vie politique en République Démocratique Allemande est dominée par la préparation des premières élections libres prévues

brought forward to Sunday 18 March, the date of 6 May being kept for the municipal elections.

4. For fuller details on the political situation in the German Democratic Republic, reference should be made to the report which the Committee on Relations with European Non-Member Countries will present to the Assembly at its part-session in May 1990.

5. Dr Günther Maleuda, President of the *Volkskammer*, wrote to the President of the Assembly on 6 February 1990 requesting, on behalf of his parliament, special guest status with the Parliamentary Assembly. In the same letter, he invited the Assembly to send observers to monitor the elections of 18 March. In anticipation of this invitation, the Bureau of the Assembly had decided at its meeting on 2 February 1990 to set up an *ad hoc* committee of ten members on the basis of the proposals put forward by the political groups whose representation thereon was to be weighted.

6. In accordance with its terms of reference, the *ad hoc* committee visited East Berlin and the German Democratic Republic from 14 to 19 March 1990. Its members were: Sir Geoffrey Finsberg (Chairman, United Kingdom, European Democrat), Mr Ahrens (Vice-Chairman, Federal Republic of Germany, Socialist), Mrs Arnold (Denmark, Liberal), MM. Blenk (Austria, European People's Party), Dimmer (Luxembourg, European People's Party), Feldmann (Federal Republic of Germany, Liberal), Mrs Harms (Denmark, Communists and Allies), Mrs Helgadóttir (Iceland, European Democrat), MM. Pontillon (France, Socialist) and Tummers (Netherlands, Socialist).

The secretary to the *ad hoc* committee was Mr Plate, secretary to the Committee on Legal Affairs and Human Rights.

At its first working meeting, the Committee appointed me rapporteur.

7. During its visit to East Berlin, the Committee had talks with the Ambassador of Portugal and several diplomats from Council of Europe member states (Portugal held the Chair of the Committee of Ministers at the time), and then had a long series of talks with representatives of many political parties, including the largest, with the Electoral Commission, with Dr Maleuda and with several other outgoing members of the *Volkskammer*, and with Mgr Ducke, the Catholic Church's representative at the round table. On polling day committee members visited between 100 and 200 polling stations. The committee held two press

pour le 6 mai 1990, mais avancées au dimanche 18 mars, tandis que le 6 mai sera réservé aux élections municipales.

4. Pour plus de détails sur la situation politique en République Démocratique Allemande, il convient de se reporter au rapport que présentera la commission des relations avec les pays européens non membres à l'Assemblée lors de sa partie de session de mai 1990.

5. Par lettre en date du 6 février 1990 adressée au Président de l'Assemblée, le Dr Günther Maleuda, Président de la *Volkskammer*, a demandé, au nom de son parlement, le statut d'invité spécial auprès de l'Assemblée parlementaire. Dans cette même lettre, il a invité l'Assemblée à envoyer des observateurs pour suivre le déroulement des élections du 18 mars. Anticipant sur cette invitation, le Bureau de l'Assemblée, lors de sa réunion du 2 février 1990, avait déjà décidé de constituer une commission *ad hoc* de dix membres sur la base des propositions des groupes politiques qui devraient y être représentés d'une façon pondérée.

6. Conformément à son mandat, la commission *ad hoc* s'est rendue à Berlin-Est et en République Démocratique Allemande du 14 au 19 mars 1990. Elle était constituée des membres suivants: Sir Geoffrey Finsberg (Président, Royaume-Uni, démocrate européen), M. Ahrens (Vice-Président, République Fédérale d'Allemagne, socialiste), Mme Arnold (Danemark, libéral), MM. Blenk (Autriche, Parti populaire européen), Dimmer (Luxembourg, Parti populaire européen), Feldmann (République Fédérale d'Allemagne, libéral), Mmes Harms (Danemark, communistes et apparentés), Helgadóttir (Islande, démocrate européen), MM. Pontillon (France, socialiste), Tummers (Pays-Bas, socialiste).

Le secrétariat de la commission était assuré par M. Plate, secrétaire de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme.

Lors de sa première séance de travail, la commission m'a désigné comme rapporteur.

7. Lors de sa visite à Berlin-Est, la commission s'est entretenue avec l'ambassadeur du Portugal et plusieurs diplomates des États membres du Conseil de l'Europe (le Portugal assurant la présidence du Comité des Ministres à l'époque), puis elle a eu une longue série d'entretiens avec les représentants de nombreux partis politiques, y compris les partis les plus importants, la Commission électorale, le Président Maleuda et plusieurs autres membres sortants de la *Volkskammer* ainsi qu'avec Mgr Ducke, représentant de l'Eglise catholique à la table ronde. Lors de la journée de l'élection, les membres ont visité entre 100 et 200

conferences. The programme for the visit is appended hereto (Appendix I).

II. Preparation for the elections and the election campaign

8. The committee's long series of discussions with the representatives of the political parties (see Appendix II) gave it a clear picture of the circumstances of the campaign. The election campaign cannot be said to have been too short, but when we consider that no political party was ready to conduct such a campaign in December, that many political parties and lists had still to be formed or drawn up at that time and that, above all, the small parties had virtually no material organisation, one can readily understand that the Party for Democratic Socialism (PDS, the former SED), which was well established and organised throughout the German Democratic Republic, and those parties which had moral and material support from political parties in the Federal Republic of Germany, had some advantage over the others, which felt the effects of this massive outside support considered by them to be tantamount to interference. Furthermore, stickers produced in the Federal Republic of Germany had allegedly been stuck on posters. These were the parties' principal complaints.

9. Clearly, the PDS's material was given readier coverage in the East German press than that of the other parties. However, all the parties we questioned were of the opinion that there had been no interference by the public authorities which, apparently, were determined to play the game, and that the campaign had taken place in quite proper conditions. Each party had two three-minute slots to make its own political broadcasts on television and two fifteen-minute slots in a programme entitled *Zu eigener Sache*. The lack of time which the parties had to organise themselves perhaps explains why none of those we met was able to give an accurate figure of its membership.

10. Among the texts made available to the committee were the Elections Act of the German Democratic Republic, the decree concerning the elections of 18 March (*Wahlordnung*), the Political Parties Act, and the statutes and programmes of the political parties. The committee twice had talks with representatives of the Electoral Commission which enabled it to form a clear picture of the preparations and arrangements for the poll. Like the political parties, those responsible for organising the elections had little time for preparation. The necessary amendments to the Constitution of the German Democratic Republic, the Elections Act and the *Wahlordnung* were voted by the *Volkskammer* only on 20 February 1990 and the Political

bureaux de vote. La commission a donné deux conférences de presse. Le programme de la visite figure en annexe au présent rapport (annexe I).

II. Préparation des élections et campagne électorale

8. La longue série d'entretiens que la commission a eus avec les représentants des partis politiques (voir annexe II) lui a permis de se former une bonne impression des conditions dans lesquelles la campagne se déroulait. On ne peut pas dire que la campagne électorale ait été trop courte, mais si l'on considère qu'aucun des partis politiques n'était prêt à faire une telle campagne au mois de décembre, que beaucoup de partis politiques et de combinaisons de listes étaient encore à former à cette époque et que, surtout, les petits partis n'avaient guère d'organisation matérielle, on comprend que le parti pour le socialisme démocratique (PDS, ancien SED), qui était bien implanté et organisé partout en République Démocratique Allemande, et les partis qui ont eu un soutien moral et matériel des partis politiques en République Fédérale d'Allemagne, avaient un certain avantage sur les autres qui ont ressenti ce soutien massif venant de l'extérieur comme une sorte d'ingérence. En outre, des autocollants fabriqués en République Fédérale d'Allemagne auraient été collés sur les affiches. Ceci constituait les principales doléances des partis.

9. Il était clair que les messages du PDS étaient reproduits plus facilement dans la presse est-allemande que ceux des autres partis. Toutefois, tous les partis que nous avons interrogés ont estimé qu'il n'y avait pas eu d'ingérence de la part des autorités publiques qui, apparemment, étaient déterminées à jouer le jeu et que la campagne s'était déroulée dans des conditions tout à fait correctes. Aussi, chaque parti a-t-il eu deux fois trois minutes pour faire sa propre publicité à la télévision ainsi que deux fois un quart d'heure dans un programme intitulé *Zu eigener Sache*. Le manque de temps dont disposaient les partis pour s'organiser explique peut-être pourquoi aucun des partis politiques que nous avons rencontrés n'était capable d'indiquer, d'une façon précise, le nombre de ses adhérents.

10. Parmi les textes qui ont été mis à la disposition de la commission figure la loi électorale de la République Démocratique Allemande, le décret sur les élections du 18 mars (*Wahlordnung*), la loi sur les partis politiques, les statuts et les programmes des partis politiques. La commission s'est entretenue, à deux reprises, avec les représentants de la Commission électorale nationale ce qui lui a permis de se former une impression claire des préparatifs et des modalités du scrutin. Les partis politiques, mais également les organisateurs des élections, n'avaient que peu de temps pour se préparer. Aussi, les modifications nécessaires de la Constitution de la République Démocratique Allemande, la loi électorale et la *Wahlordnung* n'ont-elles été

Parties and Other Political Associations Act only on 21 February 1990. (See *Gesetzblatt* (Official Gazette) of the German Democratic Republic of 23 February 1990).

11. The system adopted for the elections was proportional representation for the whole country, which was divided into fifteen constituencies. Twenty-four political parties or associations of political parties were permitted to contest the elections and had the right to submit lists. It was not necessary to present lists in every constituency, and we observed that there were always some lists which did not appear on ballot papers, such as the somewhat singular "German Beer Drinkers Union" list, represented only in the Rostock constituency. The constituencies are, moreover, purely administrative divisions, and the votes for each list are totalled on a national basis. The German Democratic Republic's Elections Act does not impose a 5% threshold as in the Federal Republic of Germany and, as a result, any list securing 0,25% of the votes cast is entitled to a seat in the *Volkskammer*. We were told that the purpose of this threshold was to avoid excluding small parties from these, the first free elections in the German Democratic Republic.

12. A National Electoral Commission (*Wahlkommission*) was nationally responsible for organising and supervising the elections, whilst fifteen constituency commissions ensured the smooth conduct of the elections in the constituencies. Each polling station had an electoral committee of at least seven persons (no upper limit), who might be members of political parties or citizens with no political affiliations who had responded to the repeated appeals of the media, the round table and the churches. It was possible to vote at a polling station other than the one for one's place of residence, but postal voting was not allowed. We asked the Electoral Commission about this and were told that time had been too short to organise postal voting, which, in any case, could have led to rigging. Nonetheless, citizens of the German Democratic Republic living abroad had the right to vote in embassies and consulates.

13. During its visit to Berlin, the committee heard a rumour to the effect that many members of the former STASI (*Staatssicherheitsdienst*, State Security Service) possessed several identity cards bearing false names. There was therefore a danger that they might vote twice or three times in different polling stations. This rumour compelled the committee to hold a second exchange of views with the Electoral Commission, whose replies gave full satisfaction. The checks made by the constituency electoral commissions and the fact that

adoptées par la *Volkskammer* que le 20 février 1990, la loi sur les partis et autres associations politiques le 21 février 1990 (voir *Gesetzblatt* (Journal officiel) de la République Démocratique Allemande du 23 février 1990).

11. Le système choisi pour les élections est celui de la représentation proportionnelle pour tout le pays qui était divisé en quinze circonscriptions. Vingt-quatre partis politiques ou associations de partis politiques étaient admis au scrutin et ont eu le droit de soumettre leur liste. Il n'était pas nécessaire de présenter des listes dans chaque circonscription et nous avons observé qu'il y avait toujours quelques listes absentes sur les bulletins de vote, telles que la liste un peu folklorique de l'«Union des buveurs de bière allemande», qui était seulement représentée dans la circonscription de Rostock. Les circonscriptions n'ont d'ailleurs qu'une valeur administrative parce que toutes les voix confondues sont ajoutées au total des voix de chaque liste. La loi électorale de la République Démocratique Allemande ne connaît pas le seuil des 5 % comme c'est le cas en République Fédérale d'Allemagne et, par conséquent, chaque liste ayant reçu 0,25 % des voix a droit à un siège à la *Volkskammer*. On nous a expliqué que l'on n'a pas voulu exclure les petits partis lors de ce premier scrutin libre en République Démocratique Allemande en introduisant ce seuil.

12. Une Commission électorale nationale (*Wahlkommission*) était chargée de l'organisation et de la supervision des élections au plan national tandis que quinze commissions veillaient au bon déroulement de ces élections dans les circonscriptions. Ensuite, chaque bureau de vote avait un comité électoral de sept personnes au minimum (et sans maximum) formé des membres des partis politiques ou de citoyens sans appartenance politique qui avaient répondu aux appels répétés des médias, de la table ronde et des Eglises. Il était possible de voter dans un autre bureau que celui de sa résidence, mais le vote par correspondance n'était pas admis. Nous avons interrogé la Commission électorale nationale sur ce point, qui nous a répondu qu'on ne disposait pas du temps matériel pour organiser le vote par correspondance qui d'ailleurs aurait pu donner lieu à des manipulations. Toutefois, les citoyens de la République Démocratique Allemande habitant à l'étranger avaient le droit de voter dans les ambassades et les consulats.

13. Lors de sa visite à Berlin, la commission a eu connaissance d'une rumeur faisant état que nombre de membres de l'ancienne STASI (*Staatssicherheitsdienst*, Sûreté d'Etat) étaient en possession de plusieurs cartes d'identité avec des noms falsifiés. Le danger existait donc qu'ils pourraient voter deux ou trois fois dans différents bureaux de vote. Cette rumeur a obligé la commission à un deuxième échange de vues avec la commission électorale dont les réponses lui ont donné satisfaction. En effet, les contrôles effectués par les diffé-

such electors would be guilty of a criminal offence could be sufficient to prevent this kind of rigging.

In order to carry out its observer mission in the best possible conditions, the committee asked the Electoral Commission for lists of all the polling stations (some 22 000 throughout the country) and for permits to enter them; this request was granted.

III. Conduct of the poll

14. For the purpose of visiting polling stations in East Berlin and the various regions of the German Democratic Republic, the committee split into five teams, each with a car and chauffeur provided by the *Volkskammer*. The Chairman and Mr Pontillon went to Magdeburg and Potsdam (city), Mr Ahrens and Mrs Arnold to North Berlin, Potsdam and Neu Brandenburg, Mr Dimmer and Mrs Harms to Fürstenwalde and Frankfurt an der Oder, Mr Feldmann and Mrs Helgadottir to Leipzig, whilst Mr Tummers and I stayed in Berlin. Some polling stations opened as early as 5.00 a.m. to enable certain workers whose day began early to vote. Observers from our committee were present even then! In all, we visited between 100 and 200 polling stations not only in the capital and the major towns but also in the provinces, and we subsequently attended the count in one polling station. We can therefore say that we were able to form a clear picture of the conduct of the election.

15. In the polling stations we checked what we considered important points and asked questions of the members of the electoral committees. It was helpful to know who these members were, what political affiliations they had and how they had been appointed. Generally speaking, few political parties were represented and numbers were made up by people with no political affiliations. We never had the impression that an electoral committee was dominated by a single party and, as a rule, the electoral committees had considerably more members than the statutory minimum of seven. We checked the positioning of ballot boxes, the recording of electors as they voted, ballot papers and polling booths and paid particular attention to what we considered to be weak points, for example, voting by electors not registered at the particular polling station and the "mobile" ballot boxes. These ballot boxes were for old and sick people who were unable to go to the polling stations. The number of irregularities we witnessed was, in our opinion, minimal and cannot have given rise to fraud or rigging. Once or twice, for instance, we came across "mobile" ballot boxes which were not properly sealed and polling sta-

rentes commissions électorales et le fait que ces électeurs se rendraient coupables d'infractions pénales pourraient être suffisants pour empêcher ce genre de manipulations.

Pour pouvoir accomplir sa mission d'observateur dans les meilleures conditions, la commission avait demandé et obtenu de la commission électorale des listes de tous les bureaux de vote (environ 22 000 dans le pays) et des autorisations d'y entrer.

III. Le déroulement du scrutin

14. Pour visiter les bureaux électoraux à Berlin-Est et dans les différentes régions de la République Démocratique Allemande, la commission s'est scindée en cinq équipes, chacune pouvant disposer d'une voiture avec chauffeur prêtée par la *Volkskammer*. Le président et M. Pontillon se sont rendus à Magdeburg et à Potsdam (ville), M. Ahrens et M^{me} Arnold au nord de Berlin, à Potsdam et à Neu Brandenburg, M. Dimmer et M^{me} Harms à Fürstenwalde et à Frankfurt-an-der-Oder, M. Feldmann et M^{me} Helgadottir à Leipzig tandis que M. Tummers et moi-même sommes restés à Berlin. Quelques bureaux de vote étaient déjà ouverts à 5 heures du matin pour permettre à certains travailleurs dont le travail commençait de bonne heure d'accomplir leur tâche électorale. Des observateurs de notre commission y étaient présents! Au total nous avons visité entre 100 et 200 bureaux de vote dans la capitale et les grandes villes, mais également en province, et nous avons assisté au dépouillement dans un bureau de vote par la suite. Nous pouvons dire que, par conséquent, nous avons pu nous former une bonne idée du déroulement du scrutin.

15. Nous avons vérifié, dans les bureaux de vote, ce qui nous a semblé important et nous avons posé des questions aux membres des comités électoraux. Il était utile de savoir qui étaient ces membres, quelle était leur appartenance et comment ils avaient été désignés. En général, peu de partis politiques étaient représentés, auxquels s'ajoutaient des citoyens sans appartenance politique. Nous n'avons jamais eu l'impression qu'un comité électoral était dominé par un seul parti et, en général, le nombre des membres des comités électoraux était bien plus élevé que les sept membres minimaux prévus par la loi. Nous avons vérifié l'emplacement des urnes, l'enregistrement des électeurs, les bulletins de vote et les cabines, et nous avons particulièrement prêté attention aux points qui nous semblaient faibles comme, par exemple, le vote des électeurs venant d'autres endroits et qui n'étaient pas enregistrés dans le bureau de vote ainsi que les urnes « volantes ». Ces dernières étaient destinées aux personnes âgées et malades ne pouvant pas se rendre dans les bureaux de vote. Le nombre des irrégularités que nous avons ainsi rencontrées nous semble minime et il nous paraît exclu que ces irrégularités aient été

tions named on the list given us by the Elections Board but which did not in fact exist (for instance at Fürstenwalde); generally speaking, however, we saw that the rules were strictly observed. There were even some cases of over-zealousness, for example, in Berlin, where the electoral committee in one polling station refused to talk with our observers on the ground that the observers had the right to "observe" but not to ask questions. This constituted a very strict application of the stipulations in our permits.

IV. Results of the election and the committee's conclusions

16. By 7.30 p.m. on 18 March 1990 there were already clear pointers to the election results. I see no point in commenting on the results in this report. I have therefore taken the liberty of publishing them in Appendix III hereto, without comment. It will be up to our Assembly's other committees to draw the appropriate political conclusions. The only comment I would make concerns the high percentage of electors who voted for the CDU and the percentage score (21 %) of the SPD, which was much lower than had been foreseen in pre-election opinion polls. However, the opinion polls had always shown many electors to be undecided; they must have made up their minds on the way to the polling station or even in the polling station itself. At 93,22 % the turnout was very high. It should be added that voting was not compulsory and there was no obligation to vote.

17. Before leaving Berlin and the German Democratic Republic, the committee met to discuss what its members had seen and heard and to reach a joint conclusion. It considered the comments and criticisms made by some of its members but took the view that these were questions of detail which could in no way affect the outcome of the elections, which had been conducted in a highly proper manner.

18. The committee then unanimously adopted a declaration, reproduced in Appendix IV hereto, for immediate release to the press, which had shown considerable interest in our committee notwithstanding the presence of an observer delegation from the European Parliament and of many leading politicians from the Federal Republic of Germany. In its declaration, the Committee expressed the opinion that "the condition... for special guest status [with the Assembly] has been

génératrices de fraudes ou de manipulations. Ainsi nous avons rencontré une ou deux fois des urnes «volantes» qui n'étaient pas bien scellées, des bureaux de vote figurant sur la liste qui nous avait été remise par la Commission électorale nationale, mais qui n'existaient pas en réalité (par exemple à Fürstenwalde), mais en général nous avons remarqué que les règles étaient strictement observées. On a même pu noter des excès de zèle, par exemple à Berlin où le comité électoral, dans un certain bureau de vote, a refusé de s'entretenir avec nos observateurs en estimant que ces derniers avaient le droit d'«observer», mais pas de poser de questions. Il s'agissait là d'une très stricte application du texte inscrit sur nos autorisations.

IV. Les résultats du scrutin et les conclusions de la commission

16. Dès 19 h 30, le 18 mars 1990, on pouvait se former une bonne impression des résultats des élections. Il ne me semble pas utile de commenter les résultats des élections dans ce rapport. Aussi me suis-je permis de les publier dans l'annexe III du rapport, sans commentaires. Il appartiendra aux autres commissions de notre Assemblée d'en tirer les conclusions politiques. La seule remarque que je voudrais faire concerne le pourcentage élevé des électeurs ayant voté pour le CDU et le pourcentage (21 %) pour le SPD, qui était bien plus bas que le pourcentage annoncé par les sondages d'opinions avant les élections. Toutefois, ces mêmes sondages avaient toujours fait apparaître que nombre d'électeurs ne s'étaient pas encore décidés et ont dû le faire sur le chemin de l'urne ou même dans les bureaux de vote. Il convient également de signaler le pourcentage extrêmement élevé de la participation au vote (93,22 %). Ajoutons-y encore que le vote n'était pas obligatoire et qu'il n'y avait aucune contrainte de se rendre aux urnes.

17. Avant de quitter Berlin et la République Démocratique Allemande, la commission s'est réunie pour examiner les expériences de ses membres et pour arriver à une conclusion commune. Elle a examiné les remarques et critiques faites par quelques-uns de ses membres, mais elle a estimé qu'il s'agissait de questions de détail ne pouvant en aucune mesure influencer le résultat des élections qui se sont déroulées d'une façon très correcte.

18. La commission a ensuite adopté à l'unanimité une déclaration, reproduite en annexe IV au présent rapport, qu'elle a tout de suite divulguée à la presse, qui a montré un vif intérêt pour notre commission nonobstant la présence d'une délégation d'observateurs du Parlement européen et de nombreuses personnalités politiques venues de la République Fédérale d'Allemagne. Dans sa déclaration, la commission a exprimé l'avis que «la condition pour l'obtention par la République Démon-

met and... that the elections were free, fair and secret and have produced a genuine multi-party parliament”.

For the first time in over forty years, the German Democratic Republic has become truly democratic.

APPENDIX I

Programme of the visit to East Berlin and the German Democratic Republic (14-19 March 1990)

Wednesday 14 March

Evening: Arrival of members of the *ad hoc* committee at the Palast Hotel, East Berlin, German Democratic Republic.

Thursday 15 March

9.00 a.m. Working meeting (Palast Hotel).

11.00 a.m. Exchange of views with Mr Madeira de Andrade, Ambassador of Portugal, and other diplomats from Council of Europe member states. (Residence of the Ambassador of Portugal, Stavingerstrasse 19, Berlin).

Noon: Lunch given by the Ambassador of Portugal (at his residence).

3.00 p.m. Exchange of views with the press (*Internationales Presse-Zentrum IPZ*, Mohrenstrasse 36/37).

4.30 p.m. Meeting with outgoing members and the Secretariat of the *Volkskammer*.

Friday 16 March

8.00 a.m. Working meeting (Palast Hotel).

9.00 a.m. Discussions with representatives of the FDP, Forum Party and LDP at LDP headquarters (Johannes-Dieckmannstrasse 48/49).¹

10.30 a.m. Discussions with the political parties.²

2.00 p.m. Discussions with representatives of the Electoral Commission (*Wahlkommission*) of the German Democratic Republic.²

3.00 p.m. Continuation of discussions with political parties.²

5.00 p.m. Reception given by Dr Günther Maleuda, President of the *Volkskammer* (Palace of the Republic).

Saturday 17 March

8.15 a.m. Working meeting (Palast Hotel).

9.30 a.m. Continuation of discussions with the political parties.¹

1. In the presence of a European Parliament delegation.

2. Meeting in the *Unter den Linden* Palace, where a meeting room was set aside for the *ad hoc* committee.

cratique Allemande du statut d'invité spécial à l'Assemblée était remplie et que les élections ont été libres, équitables et secrètes, et ont débouché sur un parlement véritablement pluripartite».

Pour la première fois, depuis plus de quarante ans, la République Démocratique Allemande est devenue véritablement démocratique.

ANNEXE I

Programme de la visite à Berlin-Est et en République Démocratique Allemande (14-19 mars 1990)

Mercredi 14 mars

Soir: Arrivée des membres de la commission *ad hoc* au Palast Hotel à Berlin-Est, République Démocratique Allemande.

Jeudi 15 mars

9 h 00: Réunion de travail (Palast Hotel).

11 h 00: Echange de vues avec M. Madeira de Andrade, ambassadeur du Portugal et avec d'autres diplomates des Etats membres du Conseil de l'Europe (Résidence de l'ambassadeur du Portugal, Stavingerstrasse 19, Berlin).

Midi: Déjeuner offert par l'ambassadeur du Portugal (sa résidence).

15 h 00: Echange de vues avec la presse (*Internationales Presse-Zentrum* (IPZ), Mohrenstrasse 36/37).

16 h 30: Réunion avec des membres sortants et le secrétariat de la *Volkskammer*.

Vendredi 16 mars

8 h 00: Réunion de travail (Palast Hotel).

9 h 00: Entretien avec des représentants du FDP, Parti du Forum et LDP au siège du LDP (Johannes-Dieckmann Strasse 48/49¹).

10 h 30: Entretiens avec les partis politiques².

14 h 00: Entretien avec les représentants de la Commission électorale nationale (*Wahlkommission*) de la République Démocratique Allemande².

15 h 00: Suite des entretiens avec les partis politiques².

17 h 00: Réception donnée par M. Günther Maleuda, Président de la *Volkskammer* (Palais de la république).

Samedi 17 mars

8 h 15: Réunion de travail de la délégation (Palast Hotel).

9 h 30: Suite des entretiens avec les partis politiques¹.

1. En présence d'une délégation du Parlement européen.

2. Réunion dans le Palais *Unter den Linden* où une salle de réunion est réservée à la commission *ad hoc*.

- 1.00 p.m.
and
3.00 p.m. Continuation and termination of discussions with the political parties.¹
- 2.30 p.m. Second round of discussions with representatives of the Electoral Commission.¹
- 4.00 p.m. Discussion with Mgr Ducke, the Catholic Church's representative at the round table.¹

Sunday 18 March

During the day: Visits to polling stations in Berlin and the regions.

- 6.00 p.m. Attendance at the closing of polling stations. Observation of the count.

Evening: Evaluation of the elections (Palace of the Republic).

Monday 19 March

- 9.00 a.m. Working meeting (Palast Hotel).

10.00 a.m. Press conference (*Internationales Presse-Zentrum*, IPZ).

Afternoon: Departure.

APPENDIX II

Political parties, associations of parties and lists with which the committee exchanged views

1. United Left (VL)
2. Alternative Youth List (AJL)
3. Alliance 90 (*Bündnis 90*)
4. Liberals (DFP, LDP, FDP)
5. Christian-Democratic Union (CDU)
6. Democratic Farmers' Party of Germany (DBD)
7. Democratic Renewal (DA)
8. Democratic Women's Association (DFD)
9. German Social Union (DSU)
10. Green Party and Independent Women's Association
11. National Democratic Party of Germany (NDPD)
12. Party for Democratic Socialism (PDS)
13. Social-Democratic Party (SPD)

APPENDIX III

Official results (provisional) of the elections

Registered electors: 12 377 372
Votes cast: 11 538 313 (93,2%)
Valid papers: 11 475 353.

1. Meeting in the *Unter den Linden* Palace, where a meeting room was set aside for the *ad hoc* committee.

- 13 h 00
et
15 h 00: Suite et fin des entretiens avec les partis politiques¹.

14 h 30: Deuxième entretien avec les représentants de la Commission électorale nationale¹.

16 h 00: Entretien avec Mgr Ducke, représentant de l'Eglise catholique à la «table ronde»¹.

Dimanche 18 mars

Journée: Visites des bureaux de vote à Berlin et dans les régions.

18 h 00: Présence à la fermeture des bureaux de vote. Observation du comptage des votes.

Soirée: Evaluation des élections (Palais de la république).

Lundi 19 mars

- 9 h 00: Réunion de travail (Palast Hotel).

10 h 00: Conférence de presse (*Internationales Presse-Zentrum*, IPZ).

Après-midi: Départ.

ANNEXE II

Partis politiques, associations des partis et des listes avec lesquels la commission a eu des échanges de vues

1. Association de la gauche unie (VL)
2. Liste de la jeunesse alternative (AJL)
3. Alliance 90 (*Bündnis 90*)
4. Les partis libéraux (DFP, LDP, FDP)
5. Union chrétienne-démocrate (CDU)
6. Parti démocratique des paysans d'Allemagne (DBD)
7. Renouveau démocratique (DA)
8. Association démocratique des femmes d'Allemagne (DFD)
9. Union sociale allemande (DSU)
10. Parti des Verts et Association indépendante des femmes
11. Parti national démocratique d'Allemagne (NDPD)
12. Parti pour le socialisme démocratique (PDS)
13. Parti social-démocrate (SPD)

ANNEXE III

Résultats officiels (provisoires) des élections

Electeurs inscrits: 12 377 372
Votants: 11 538 313 (93,22 %)
Bulletins valables: 11 475 353

1. Réunion dans le Palais *Unter den Linden* où une salle de réunion est réservée à la commission *ad hoc*.

	Party / parti	Votes	Percentage / Pourcentage	Seats / sièges
VL	Aktionsbündnis Vereinigte Linke	20 180	0,18 %	1
AJL	Alternative Jugendliste, DJP-GJ-MJV-FDJ	14 573	0,13 %	1
NF-DJ-IFM	Bündnis 90: Neues Forum, Demokratie Jetzt, Initiative, Freiheit und Menschenrechte	333 005	2,90 %	12
DFP-LDP-FDP	Bund Freier Demokraten, Die Liberalen	606 283	5,28 %	21
BSA	Bund Sozialistischer Arbeiter, Deutsche Sektion der 4. Internationale	374	0,0 %	0
CDU	Christlich-Demokratische Union Deutschlands	4 694 636	40,91 %	164
Christl. Liga	Christliche Liga	10 699	0,09 %	0
DBD	Demokratische Bauernpartei Deutschlands	250 943	2,19 %	9
DA	Demokratischer Aufbruch — sozial + ökologisch	105 251	0,92 %	4
DFD	Demokratischer Frauenbund Deutschlands	38 088	0,33 %	1
DBU	Deutsche Biertrinker Union	2 534	0,02 %	0
DSU	Deutsche Soziale Union	724 760	6,32 %	25
Einheit Jetzt	Einheit Jetzt	2 356	0,02 %	0
EFP	Europäische Föderalistische Partei, Europa Partei	3 690	0,03 %	0
Grüne/UFV	Grüne Partei + Unabhängiger Frauenverband	225 234	1,96 %	8
KPD	Kommunistische Partei Deutschlands	8 836	0,08 %	0
NDPD	National-Demokratische Partei Deutschlands	44 435	0,39 %	2
PDS	Partei des Demokratischen Sozialismus	1 873 666	16,33 %	65
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands	2 506 151	21,84 %	87
SpAD	Spartakist-Arbeiterpartei Deutschlands	2 396	0,02 %	0
USPD	Unabhängige Sozialdemokratische Partei Deutschlands	3 891	0,03 %	0
UVP	Unabhängige Volkspartei	2 999	0,03 %	0
VAA	Vereinigung der Arbeitskreise für Arbeitnehmerpolitik und Demokratie	373	0,00 %	0

APPENDIX IV

**Declaration adopted and issued to the press
by the *ad hoc* committee
at the end of its meeting in East Berlin
and in the German Democratic Republic**

The delegation of observers from the Council of Europe's Assembly arrived in the German Democratic Republic on 14 March to watch the preparations for the general election. This was the result of an invitation from the President of the *Volkskammer* following a request for special guest status with the Assembly of the Council of Europe.

One of the prerequisites for such status is the holding of free, fair, secret elections resulting in a genuine multi-party parliament.

Prior to election day we met over twenty-five representatives from thirteen of the twenty-four lists as well as a group from the Presidium of the *Volkskammer*, a representative of the Church who had played a leading part in the round table.

The detailed preparation of the election was carried out in a very short period and the arrangements were supervised by an independent Electoral Commission with whom we had a most useful meeting. The supervision of the large number of polling places — over 20 000 — was undertaken by groups of citizens made up mainly of representatives from parties in the electoral lists as well as independents.

From our conversations, meetings and observation we are firmly of the opinion that the condition mentioned earlier for special guest status has been met

ANNEXE IV

**Déclaration adoptée par la commission *ad hoc*
et divulguée à la presse
à l'issue de sa réunion à Berlin-Est
et en République Démocratique Allemande**

La délégation d'observateurs de l'Assemblée du Conseil de l'Europe est arrivée le 14 mars en République Démocratique Allemande pour surveiller la préparation des élections générales. Ce voyage répondait à une invitation du Président de la *Volkskammer* faisant suite à une demande de statut d'invité spécial adressée à l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

L'une des conditions à remplir pour adhérer au Conseil de l'Europe est la tenue d'élections libres, équitables et secrètes aboutissant à un parlement véritablement pluripartite.

Avant le jour des élections, nous avons rencontré plus de 25 représentants de 13 listes sur les 24, un groupe du Bureau de la *Volkskammer* et un représentant de l'Eglise qui a joué un rôle majeur dans la table ronde.

La préparation matérielle des élections s'est effectuée en un laps de temps très bref et les dispositions prises ont été surveillées par une commission électorale indépendante avec laquelle nous avons eu une réunion très utile. La surveillance du grand nombre de bureaux de vote — plus de 20 000 — a été assurée par des groupes de citoyens composés essentiellement de représentants des partis candidats aux élections, mais aussi de personnes indépendantes.

Nos conversations, nos réunions et nos observations nous ont fermement convaincus que la condition susmentionnée pour l'obtention du statut d'invité

and we shall accordingly report to the Bureau of the Council of Europe's Assembly that the elections were secret, free and fair and have produced a genuine multi-party parliament.

spécial était remplie et nous allons informer en conséquence le Bureau de l'Assemblée du Conseil de l'Europe que les élections ont été libres, équitables et secrètes et ont débouché sur un parlement véritablement pluripartite.